

René Lévesque fera face à la musique

La chronique de Gilles Lesage
dossiers, page B-3

Armand Vaillancourt un sculpteur qui se tient debout

arts, page E-1



Serge Bernier donne un gain aux Nordiques

page D-1



LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60

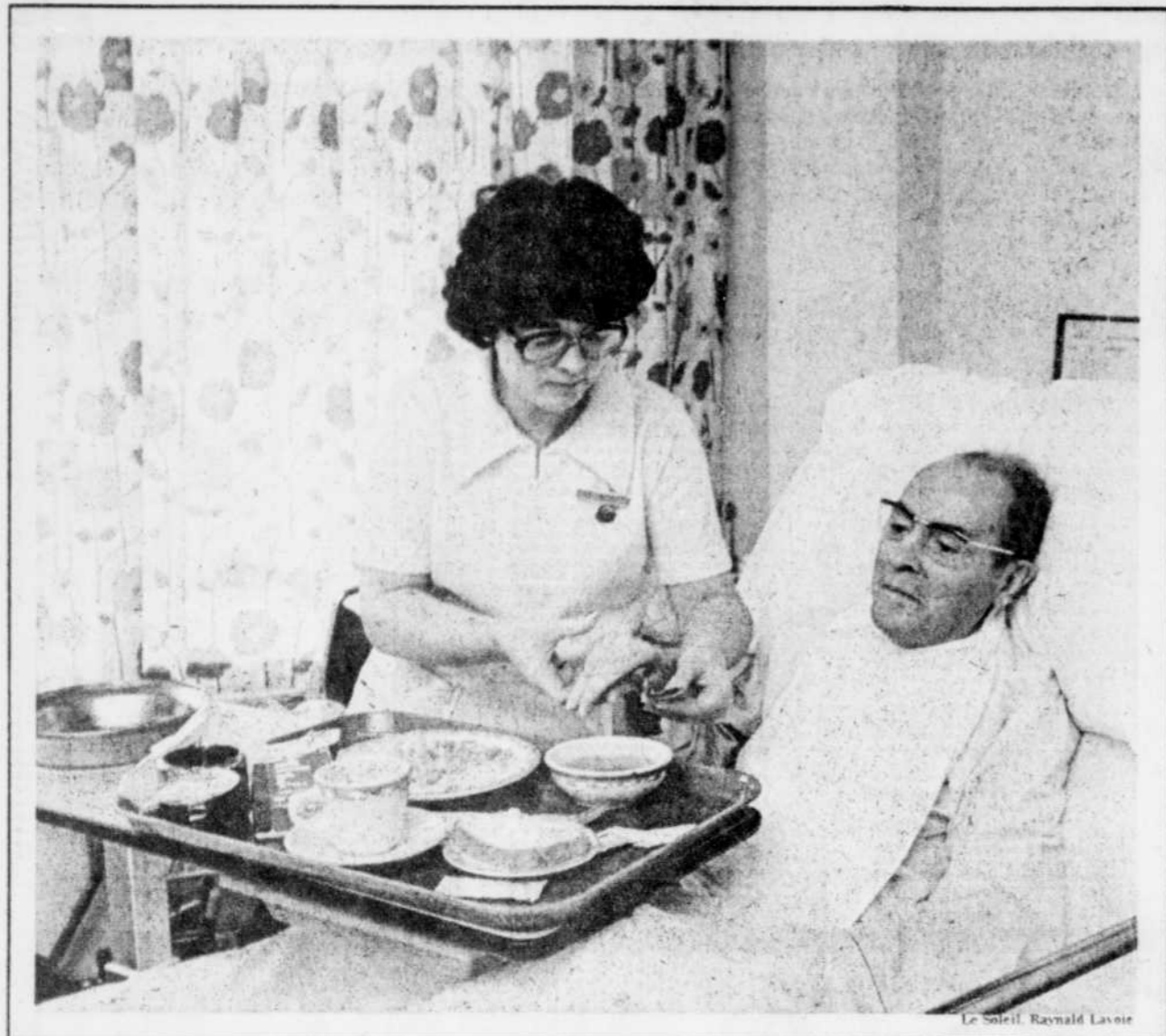
178 PAGES 12 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 17 NOVEMBRE 1979

83e ANNEE, No 273

GASPE - PERCE - ILES-DE-LA-MADELINE - ABITIBI 60¢

QUEBEC 50¢



Les hôpitaux sont prêts à tenir le coup

par Elyette CURVALLE et Pierre BOULET

La plupart des grands centres hospitaliers de l'Est du Québec ont déjà adapté une série de mesures préventives afin de faire face à une éventuelle grève générale de leurs employés, lundi. Bien qu'il s'agisse d'un contexte d'urgence, les administrateurs d'hôpitaux affirment être prêts à tenir le coup... à moins que le débrayage ne dépasse les 24 ou 48 heures.

Tel est du moins le bilan d'une tournée téléphonique effectuée par LE SOLEIL, hier, auprès des dirigeants d'une vingtaine de centres hospitaliers de la Communauté urbaine de Québec et de l'Est du Québec.

Règle générale, les grands hôpitaux ont progressivement réduit leur taux d'occupation depuis le début de la semaine. En moyenne, on peut dire

que la proportion des lits occupés dépasse rarement les 65 pour 100.

On note toutefois quelques exceptions dans la région immédiate de Québec. A l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'hôpital du Saint-Sacrement et au Jeffery Hale, le taux d'occupation des lits atteignait encore les 80 pour 100, hier.

Sauf à l'Enfant-Jésus, où l'on affirme pouvoir très difficilement renvoyer des patients chez eux, ces centres hospitaliers pourront très rapidement réduire leur volume d'occupation jusqu'à des taux de 45 à 60 pour 100, si cela s'avère nécessaire.

Les admissions sont d'ailleurs réduites au minimum dans tous les centres hospitaliers consultés. Dans la plupart des cas, on n'admet plus que les malades nécessitant des interventions urgentes. Jusqu'à hier, en tout cas, l'hôpital Saint-François-d'Assise admettait encore les cas de chirurgie d'un jour.

Dans la majorité des établissements, le personnel cadre a été prévenu qu'il serait éventuellement appelé à 'faire du vingt-quatre heures' pour garantir la dispensation des soins essentiels pendant un débrayage.

(Suite à la page A2, 2e col.)

Les hôpitaux sont sur un pied d'alerte au cours de la présente fin de semaine, la menace d'un débrayage général, à compter de minuit, dimanche, n'étant pas dissipée. Une telle éventualité frapperait plus durement certains établissements comme le centre hospitalier de Saint-Augustin, spécialisé en soins de longue durée. L'un des 300 patients de cet hôpital, le frère Napoléon Pelchat, originaire de Sainte-Claire de Dorchester, reçoit, en attendant, les bons soins de Mme Denise Allard, infirmière.

Nouvelles offres au Front commun

"Ça passe ou ça casse"

par Claude VAILLANCOURT

C'est définitivement en cette fin de semaine que se joue l'issue des négociations entre le gouvernement et ses employés d'hôpitaux, de cegeps et de commissions scolaires.

'Ça passe ou ça casse' a pour une fois commenté un porte-parole du bureau du premier ministre bien au fait du déroulement des pourparlers et des mandats qui sont dégagés aux négociateurs gouvernementaux dans cette ronde de négociations amorcée il y a maintenant plus de 18 mois.

ne Wawroch, disait hier au SOLEIL, qu'on était 'non pas à la veille mais à l'avant-veille d'un règlement'.

Selon Mme Wawroch, les négociateurs du gouvernement ont soumis au cours des derniers jours des 'ouvertures très intéressantes' sur les sept ou huit points qui étaient encore en litige il y a moins d'un mois. La clause de promotion et de transfert, l'une des plus importantes questions litigieuses, serait pratiquement solutionnée.

Les informations obtenues par LE SOLEIL indiquent que les équipes de négociation du gouvernement ont maintenant en leur possession tous les mandats qui leur permettraient de satisfaire les demandes syndicales. Des nouveaux mandats ont, dans certains cas, été confiés aux négociateurs patronaux.

Un fait confirme l'hypothèse de plus en plus avancée selon laquelle une entente de principe pourrait survenir dans les dossiers majeurs de négociations. Les représentants syndicaux et patronaux sont sur la brèche comme jamais ils ne l'ont été jusqu'à maintenant. Partout, le mot d'ordre, dans ces dossiers, est la disponibilité.

(Suite à la page A2, 1re col.)

En éditorial

Selon Jacques Dumais, la possibilité d'une grève générale illimitée au Québec, lundi, oblige les stratèges patronaux et syndicaux à des concessions mutuelles rapides dans l'intérêt public.

page A-6

Budget fédéral le 11 décembre

page F-1

La mort de ceux qui "savent"

La pièce de théâtre 'Jardins des Ombres' réédite le phénomène de la mort lente, de la mort de ceux qui "savent". Après avoir assisté à la pièce, des spécialistes de la question en discutent. Elyette Curvalle a assisté à ce débat.

dossiers, page B-2

météo

Quelques averses en matinée, ciel variable en après-midi, vent modéré et doux. Demain, beau et doux.

détails en page H-3

sommaire

Annonces classées	H-3 à H-9
Arts et spectacles	G-1 à G-20
Bandes dessinées	E-1 à E-13
Bridge	H-10
Carrières et professions	G-17
	F-4 à F-11
Décès	H-11
Echecs	H-7
Economie-finances	B-5 à B-9
Feuilleton	H-5
Habitat	F-2 et F-3
Horoscope	H-9
La bonne chère	E-14 à E-16
Mot mystère	H-3
Mots croisés	G-16 et H-7
Où aller à Québec	E-9
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	H-9
Sciences	B-4
Sport	D-1 à D-12
Télévision	E-10
Tourisme	C-1 à C-9

Mississauga: retour des derniers évacués

page A-9

Le ski en Amérique

Que ce soit dans les Rocheuses, en Nouvelle-Angleterre ou tout simplement au Québec, le ski est un des principaux attraits des vacanciers durant la saison hivernale. Louis Tanguay fait une tournée pour nous

tourisme, pages C-2, C-3 et C-4

Le gaz naturel s'en vient

A l'heure où les Québécois sont de plus en plus menacés par une pénurie d'huile à chauffage, le gaz naturel pourrait remplacer avantageusement le combustible actuel offrant davantage de sécurité sur le plan de l'approvisionnement. Pierre Pelchat, reporter à la section économie-finances, fait état des développements en cette matière.

dossiers, page B-3

Une enquête de 6 ans sur la jeunesse québécoise

Vaut mieux étudier à l'école anglaise qu'à l'école française

par Anne-Marie VOISARD

Le diplôme demeure un atout important dans la vie. Mais il est d'autant plus rentable que celui qui le possède est d'abord passé par l'école anglaise.

Face à l'école, les francophones ont donc moins de chances que leurs camarades des institutions de langue anglaise. Et cette inégalité continue à exister, même quand les jeunes sont issus d'un milieu social identique.

Mais d'où viennent ces affirma-

tions? D'une source privilégiée et fiable: l'enquête Asope, sur les aspirations scolaires et professionnelles des étudiants. Commencée en 1971, cette recherche est menée conjointement par la faculté des Sciences de l'éducation de l'université Laval et par le département de Sociologie de l'université de Montréal. Les deux grands responsables en sont Pierre W. Bélanger, professeur à Laval, et Guy Rocher, à Montréal.

Asope a une valeur inestimable que n'offrent pas les sondages ni la

plupart des autres enquêtes, à cause de son caractère 'longitudinal'. Au lieu de se limiter à interroger les jeunes une seule fois, les responsables d'Asope ont voulu, dans la mesure du possible, garder le contact avec les quelque 20.000 étudiants qui constituent l'échantillon de départ. Pendant six ans, jusqu'en 1977, on a suivi les groupes à travers leurs cheminement respectifs. Certains étaient en secondaire 1 au début de l'enquête. D'autres terminaient leur secondaire

(Suite à la page A2, 1re col.)

voir nos dossiers, page B-1

Vaut mieux... (Suite de la première page)

re V. Il y en avait aussi en deuxième année du cours collégial.

Les premiers résultats de l'enquête ont été connus en 1975. Mais on est loin d'en avoir tiré toutes les informations. La liste des chercheurs qui, à l'occasion d'une thèse de maîtrise ou de doctorat, contiennent à travailler sur le sujet, est d'ailleurs impressionnante. Tout récemment, cinq nouveaux volumes

d'Asopé sortaient des presses. LE SOLEIL en a obtenu copie.

C'est dans l'un de ces cahiers, intitulé "Le nombril vert et les oreilles molles" que l'on constate la supériorité de rendement d'un diplôme lorsque le détenteur est passé par l'école anglaise. L'auteur, Pierre Roberge, n'a retenu ici que les réponses des jeunes qui avaient déjà quitté l'école. En tout, 4.500 sujets ont été rejoints, filles et garçons, de toutes origines sociales et sortis aussi bien de l'école française que de l'école anglaise.

Une bizarrerie

La présente analyse s'applique aux étudiants qui ont fait leur entrée sur le marché du travail entre 1973 et 1977. 44,2 pour 100 ont quitté l'école à la fin de leur cours secondaire. 21,3 pour 100 ont obtenu un diplôme d'études collégiales (DEC) et 6,1 pour 100 seulement un premier diplôme universitaire. Ils sont 22,4 pour 100 à avoir abandonné avant le certificat d'études secondaires.

A diplôme égal, 25 pour 100 des anglophones d'origine sociale inférieure se retrouvent dans des occupations de niveau social inférieur. C'est peu si on compare aux francophones de même origine où la proportion de ceux qui doivent se contenter d'une situation inférieure atteint 40 pour 100. Qualifiant cet écart de bizarrerie, l'auteur prend soin de préciser que les anglophones, pour les fins de cette recherche, désignent tous les jeunes inscrits à l'école anglaise, quelle que soit l'origine ethnique. Les francophones, eux, sont les jeunes qui fréquentent l'école française.

Pourquoi?

Cette inégalité entre francophones et anglophones vaut pour tous les diplômés, à l'exception de ceux qui détiennent un premier diplôme universitaire. L'auteur avance quelques hypothèses d'explications, comme par exemple le fait que les écoles anglaises sont surtout concentrées dans les régions métropolitaines de Montréal et de Québec, là même où le marché est plus actif et les emplois plus nombreux. Il se

peut aussi que les emplois soient tout simplement plus enviables dans les coins où se regroupent les anglophones.

Il faut reconnaître également que les francophones sont plus nombreux que les anglophones à abandonner l'école en cours de route. La proportion des jeunes qui

quittent le secondaire avant d'avoir obtenu le certificat est de 24,2 pour 100 chez les francophones, comparativement à 18,3 pour 100 chez les anglophones. Seulement 40,6 pour 100 des francophones sont détenteurs du certificat, au lieu de 54,8 pour 100 chez les anglophones. Au niveau d'études collégiales, ce sont les écoles françaises toutefois qui

arrivent en tête avec 22,25 pour 100 de diplômés, contre 19,4 pour 100 chez les anglophones.

Pierre Roberge juge cependant important de mentionner que si l'écart existe toujours entre francophones et anglophones, il n'a plus l'intensité qu'il avait il y a une génération.

"Ça passe..."

(Suite de la première page)

La situation est cependant moins gaie dans les dossiers mineurs. La Confédération des syndicats nationaux (CSN) a même effectué une conférence de presse, hier midi, pour témoigner de la négligence gouvernementale, pour ne pas dire l'indifférence, à vouloir régler avec les syndicats de moindre importance ou de moindre éclat. On fait allusion aux travailleurs de la Société de cartographie, à ceux des traversiers, des commissions de formation professionnelle ou des collèges privés. On pense aussi aux 13.000 employés de soutien répartis tant dans les cégeps que dans les commissions scolaires.

Dans leur cas, la vice-présidente de la CSN et leader du regroupement syndical formé pour les fins de la négociation au sein de la centrale, Mme Gisèle Couture, soutient qu'aucune entente n'interviendra avec le Front commun tant que les négociations n'auront pas abouti avec ces travailleurs. Les représentants syndicaux de ces diverses organisations ont en main tous les mandats pour faire débrayer les gens à compter de lundi prochain.

Les professionnels du gouvernement, au nombre de 7.200, ne veulent pas être mis de côté dans ces heures importantes. Hier, ils ont déclaré qu'une consultation menée auprès des membres les autoriserait maintenant à déclencher une grève générale, "à durée limitée" à partir du 30 novembre, date qui met fin à la loi d'exception votée par le Parlement au début de la semaine. Les dirigeants du SPGQ souhaitent que leurs syndicats leur permettent de déclencher la grève avant la fin du moratoire décrété par le gouvernement. Ils consulteront de nouveau leurs membres à ce sujet mercredi.

En ce qui concerne les fonctionnaires, la situation est au point mort. On attend, à la direction du SFPQ, le dépôt de nouvelles propositions avant le 21 novembre. Les 36.000 employés de l'Etat ont convenu de respecter la loi 62.

Les hôpitaux... (Suite de la première page)

Ce qui inquiète particulièrement les administrateurs hospitaliers rejoints par LE SOLEIL, hier, c'est l'ambiguïté qui persiste autour du maintien des services essentiels par les syndicats. Dans certains cas, on se demande si les ententes intervenues à ce chapitre entre syndicats et employeurs seront toujours valables, puisqu'il s'agit d'une "grève illégale" s'il y a grève.

Les dirigeants des hôpitaux se disent toutefois assurés de la présence de leur personnel infirmier affilié à d'autres centrales que la CSN (c'est le cas notamment des infirmières et infirmiers affiliés au Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers du Québec, qui semblent peu enclins à défier la loi 62).

Enfin, tous les administrateurs rejoints, hier, ont affirmé mettre tout leur espoir dans un débloqué possible aux tables de négociations, au cours de la fin de semaine. La rumeur à l'effet que le gouvernement lâcherait le paquet à la dernière minute, en vue d'éviter la grève générale, semble avoir fait son petit bonhomme de chemin dans le réseau hospitalier.

Des cas plus difficiles

Si toutefois la grève générale est déclenchée lundi matin, certains établissements éprouveront plus durement que d'autres. C'est le cas des centres hospitaliers spécialisés dans les soins prolongés (malades chroniques) et dans les soins psychiatriques.

Ces établissements peuvent difficilement congédier des malades, compte tenu de leur état et des soins qu'ils réclament. Au centre hospitalier de Mont-Joli, où l'on reçoit des malades chroniques et psychiatriques, on affirme que la situation deviendra littéralement "impossible" après deux ou trois jours de grève.

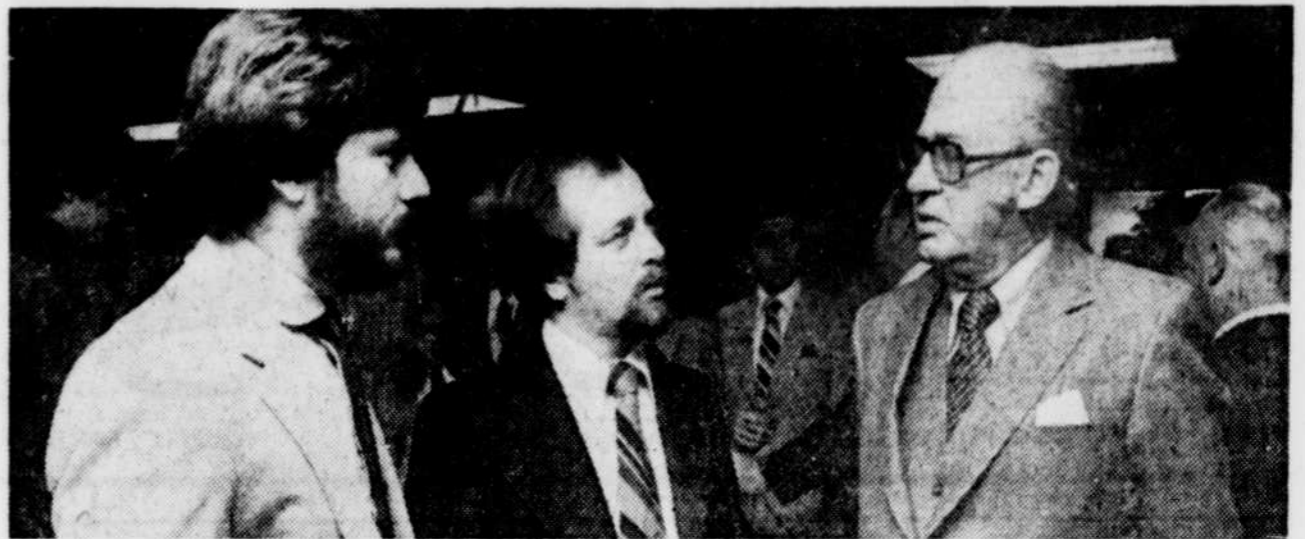
Au centre hospitalier Robert-Giffard, dont les 2.700 lits sont occupés à 98 pour 100, on devra dispenser les soins et les services avec une équipe de 373 personnes (incluant les cadres administratifs). Habituellement, une équipe de jour compte plus de 1.500 personnes.

À l'hôpital Saint-Augustin, où les 300 lits sont tous occupés par des malades chroniques, on se dit assez optimistes puisque le syndicat "s'est toujours montré correct dans le maintien des services essentiels".

Soins à domicile

Face à la situation de contingence que devront vivre les hôpitaux, s'il y a grève lundi, LE SOLEIL a vérifié si les équipes de soins médicaux à domicile — telles Télé-Médic et Secours-Médic — se sont équipées pour répondre à une demande accrue de services.

Tant à Télé-Médic qu'à Secours-Médic, on n'a pas adopté de mesures spéciales en vue du débrayage possible de lundi. On affirme cependant que les demandes urgentes seront considérées en priorité.



Le Soleil. J.-M. Villeneuve

Bureau des passeports à Québec

Le ministère des Affaires extérieures du Canada a inauguré hier un bureau régional des passeports à Québec. Onze de ces succursales ont été établies dans les bassins de population les plus importants à travers le pays. Ce service permettra de réduire à trois jours au plus le délai pour l'émission d'un passeport. Le bureau des passeports de Québec est situé à Condominium 2535 du boulevard Laurier à Sainte-Foy. La cérémonie officielle d'hier était présidée par le député Dennis Dawson, M. Michel Lespérance, directeur du bureau régional de Québec, et le sénateur Jacques Flynn.

L'amicale Bourassa

MONTREAL (PC) — Les anciens députés libéraux de l'équipe de M. Robert Bourassa, "promotion 1973-1978", se réuniront autour de leur chef défait le 23 novembre.

Ce caucus a été organisé, semble-t-il, par l'ex-député de Fabre à l'Assemblée nationale, M. Gilles Houde. Parmi ceux qui ont salué l'idée avec joie, il y a Mme Lise Bacon, MM. Jean Cournoyer, Paul Phaneuf, Bernard Lachance, Marc-Yvan Côté et André Harvey.

M. Robert Bourassa a lui-même promis d'être là, ainsi que M. Guy Saint-Pierre, ex-ministre de son gouvernement et président du comité "parapluie" du non au référendum.

Même si cette réunion amicale n'aura aucun ordre du jour, il est toutefois difficile d'imaginer qu'il n'y

serait pas question du problème posé par le nouveau chef libéral, M. Claude Ryan, au sujet des critères président au choix des candidats libéraux.

M. Ryan avait dit: "S'il devait y avoir un nombre élevé d'anciens députés ou candidats parmi notre équipe, cela risquerait d'affaiblir l'impression de renouveau à l'intérieur du Parti libéral du Québec."

M. Gilles Houde, entre autres, ne cache pas à personne son désir de redevenir député du caucus libéral et il était même du nombre des organisateurs dans le comté de Maisonneuve, mercredi.

L'ex-député de Matane, M. Marc-Yvan Côté, était lui aussi parmi les organisateurs libéraux dans Maisonneuve.

LOTÉRIES

MINI-LOTO

854,254

LOTO-PERFECTA

1-23-26-31-32-38

numéro complémentaire: 34

LA QUOTIDIENNE

4-5-0

LA LOI SPÉCIALE (PROJET DE LOI 62)

En vertu de la loi adoptée le 12 novembre, les négociations dans les secteurs public et para-public sont modifiées:

1. Le Gouvernement doit, au plus tard le 21 novembre, déposer à l'Assemblée nationale un rapport sur ses dernières offres;
2. Un syndicat doit, au plus tard le 28 novembre, faire voter ses membres sur ces offres. Les syndicats doivent être informés de ce vote au moins 48 heures à l'avance. Suite au scrutin secret, un syndicat doit, dans les 48 heures, informer le Ministre du Travail du résultat de ce vote.
3. Le droit de grève et de lock-out est suspendu jusqu'à 24:00 le 29 novembre.

L'ÉTAT DES NEGOCIATIONS:

Le droit de grève était acquis depuis le 30 juin 1979 pour les syndicats regroupés dans le Front commun (C.S.N., F.T.Q., C.E.Q.). Ce droit était acquis depuis le 30 juin 1978 pour les syndicats dont les conventions collectives ont expiré le 30 juin 1978 (ex.: COPS, dont les infirmiers et infirmières, les fonctionnaires).

Pour la première fois depuis que le droit de grève est acquis, le Front commun a annoncé une grève générale et illimitée.

Le Gouvernement (employeur) a estimé que cette déclaration de grève était prématurée vu l'état des négociations. Il a en conséquence fait accepter par le Parlement (législature) une loi qui vient modifier les règles normales régissant l'exercice de la grève, à l'égard de tous les syndicats des secteurs public et para-public.

En ce qui concerne les négociations entre le Front commun et la partie patronale à la table centrale, le Gouvernement a presque rejoint les demandes syndicales sur trois (3) des quatre (4) points, négociés à cette table, mais ces points ne sont pas encore paraphés. L'écart toutefois reste important en ce qui concerne les clauses salariales. Aux diverses tables sectorielles où se négocient les conditions de travail, sécurité d'emploi, tâche, etc., les négociations ne sont pas rompues.

Ces sujets, rappelons-le, représentent pour les parties des enjeux majeurs.

S'il y a rejet les parties pourront continuer à négocier et ultimement, les salariés pourront recourir à la grève. Ce seront alors les dispositions du Code du travail qui s'appliqueront.

S'IL Y A UNE GREVE AVANT LE 29 NOVEMBRE, 24:00?

Toute grève déclarée avant le 30 novembre (00:01) est illégale.

Une grève illégale a des conséquences non seulement pour les syndicats mais aussi pour les syndiqués; en effet, pour les syndicats et leurs officiers ou représentants, les pénalités prévues sont des amendes variant de \$100 à \$1000 pour chaque jour en partie de jour pendant lequel cette grève existe. Pour les salariés, l'amende est de \$10 à \$50 par jour ou partie de jour.

CONDITIONS POUR FAIRE LA GREVE APRES LE 29 NOVEMBRE

Une grève doit être autorisée par les syndiqués par un vote au scrutin secret.

Le syndicat doit informer ses membres au moins 48 heures à l'avance de la tenue de ce vote.

Lorsque la grève est autorisée, le syndicat doit informer le Ministre du Travail dans les 48 heures après le vote. Si la grève est déclenchée, le syndicat doit dans les 48 heures informer le Ministre du Travail du nombre de grévistes impliqués.

LES SERVICES ESSENTIELS

Dans la fonction publique et les affaires sociales, les services essentiels doivent être maintenus. Il n'y a pas de service essentiel à maintenir dans l'éducation.

Le piquetage est un moyen d'informer le public qu'il y a conflit de travail.

Les piqueteurs doivent notamment respecter le droit des bénéficiaires aux services essentiels.

Il existe un conseil sur le maintien des services de santé et des services sociaux chargé d'informer le public, sur ces services.

PEUT-IL Y AVOIR UNE LOI SPECIALE?

OUI: Le législateur peut toujours adopter des lois.

Cependant, il existe dans le Code du travail des moyens pour retarder l'exercice du droit de grève lorsque la santé et la sécurité publique sont en danger ou l'éducation compromise.

CONSEIL D'INFORMATION SUR LES NEGOCIATIONS DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PARA-PUBLIC

1. Complexe Desjardins - bureau 2507
Boîte postale 783, Succursale Desjardins
Montréal, H5B 1B9
Tél.: 873-4791

Extraits de la collection Jean-Claude de Neuville

1071 AVENUE DES ERABLES, QUÉBEC, 647-1836

Marceila Coupe sans mise en forme
Hélène Permanente sans mise en forme
Michelle

LE TUB EST OUVERT DU MARDI AU VENDREDI. LE DERNIER RENDEZ-VOUS EST À 18h30 TOUTS LES SOIRS.

loue presque tout pour tous les genres de réception!

Vous vous préparez à recevoir 5, 50, 500 ou 5000 personnes.

Vous avez besoin de chaises, de tables, de vaisselle, de percolateurs, de réchauds, de porte-manteaux, de bars, etc.

Vous organisez une soirée bavaroise, un banquet d'huîtres, une dégustation de vins et fromages, un défilé de mode, une épluchette de ble d'Inde, une réception intime pour un mariage, un baptême, etc.

Gervais Location loue presque tout pour tous les genres de réception.

Gervais Location est un service peu dispendieux et dont l'usage est avantageux.

Gervais Location
2980, rue Watt, local 1, Ste-Foy, Qué. G1X 3Y8
659-2520

Le sprint avec Lougheed a échoué Clark brandit la menace d'une politique pétrolière unilatérale

OTTAWA (d'après CP) — Niant avoir cédé aux demandes de l'Alberta, le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, a indiqué, hier, qu'il espère toujours venir à une entente avec le premier ministre Peter Lougheed, même si les positions des deux parties semblent de plus en plus éloignées.

M. Clark a déclaré devant la Chambre des communes que des complications étaient survenues dans les négociations avec l'Alberta et qu'il songeait à imposer unilatéralement une politique pétrolière si les deux parties ne réussissaient pas à s'entendre.

Le premier ministre, qui espérait en venir à une entente avec les provinces productrices de pétrole avant la fin de la semaine, a refusé, hier, de fixer un échéancier.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire à Ottawa, M. Clark a par ailleurs indiqué que son gouvernement allait déposer un budget le 11 décembre basé sur l'hypothèse fédérale en ce qui a trait à la question pétrolière.

Bombardé de questions, hier, aux Communes, le premier ministre a déclaré qu'il n'avait capitulé ni devant M. Lougheed, ni devant M. Blakeney, ni devant les multinationales.

Ces accusations faisaient suite à la déclaration de M. Clark selon laquelle il songeait à accepter la proposition de l'Alberta, de ne taxer que les profits des compagnies.

M. Clark a dit que le gouvernement fédéral et l'Alberta avaient respectivement déposé des propositions détaillées quant à la répartition des revenus

pétroliers et que les hauts fonctionnaires des deux gouvernements allaient se rencontrer au cours des prochains jours.

« Il s'agit d'éviter, a-t-il expliqué, que l'assiette fiscale fédérale ne soit réduite par les redevances provinciales.

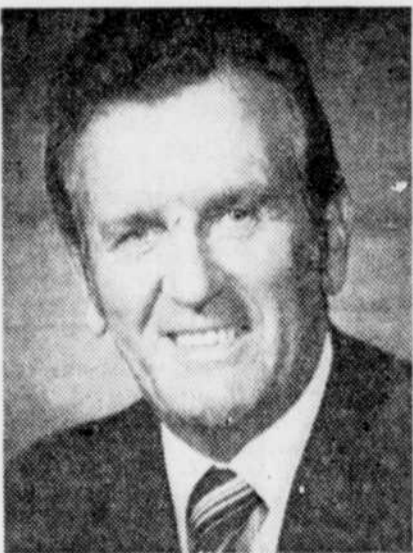
La taxe d'autarie sur les revenus ou les profits des compagnies doit permettre au gouvernement fédéral de prendre des initiatives énergétiques, donner une certaine latitude aux sociétés pour l'exploration de nouvelles ressources et éviter de semer la confusion avec les provinces, a dit M. Clark.

M. Clark estime qu'imposer une

entente à l'Alberta pourrait entraîner des représailles de la part des provinces et créer beaucoup d'incertitude et de « confusion » dans l'industrie pétrolière.

Il a ajouté que son gouvernement étudiait toujours la possibilité d'augmenter de sept à 30 cents le gallon la taxe d'accise sur l'essence, mais entendait trouver un mécanisme permettant de respecter la double compétence fédérale-provinciale en la matière, et de viser l'uniformité à travers le pays.

« Si aucune entente n'est possible, en tant que premier ministre, je devrai décider en dernier ressort », a dit M. Clark.



Les "poulains" conservateurs dans les élections partielles de lundi, M. Kris Eggen, dans Prince-Albert (à gauche) et M. Walter Carter dans Burin—St-George's (à droite).

La faible majorité du PC se joue lundi

OTTAWA (PC) — Peu importe l'issue des élections partielles dans les comtés fédéraux de Burin-St-George's et Prince Albert lundi, le premier ministre, M. Clark, entend continuer à gouverner comme s'il disposait d'une majorité à la Chambre des Communes.

Le chef du gouvernement a formulé ce commentaire au cours de sa conférence de presse hebdomadaire hier alors qu'il répondait à un journaliste qui lui demandait de commenter les informations voulant que son parti vogue vers une défaite dans ces deux circonscriptions.

Malgré ces indications pessimistes provenant d'observateurs et d'organismes politiques, M. Clark a soutenu qu'il ne ressentait aucune inquiétude et, qu'au contraire, il se sentait confiant de voir son parti connaître une bonne performance dans ces deux élections partielles.

M. Clark a annoncé la tenue de ces deux élections le 2 septembre. La

démission du député libéral de Burin-St-George's, M. Don Jamieson, qui a pris la tête des libéraux de sa province, a ouvert ce comté représenté par un libéral depuis l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération en 1949. Le siège de Prince Albert a été laissé vacant à la suite du décès de l'ancien premier ministre conservateur, M. John Diefenbaker, le 16 août dernier. Agé de 83 ans, M. Diefenbaker représentait cette circonscription depuis 1953.

Grande importance

Le scrutin de lundi revêt une importance toute particulière à cause de la position des partis à la Chambre des Communes. Si les porte-étendards conservateurs devaient mordre la poussière dans le deux cas, le gouvernement Clark se retrouverait alors avec une majorité d'une seule voix et se verrait pratiquement dans l'impossibilité de mener à terme certains projets controversés tel le démantèlement de Péro-Canada ou l'augmentation du prix du pétrole.

L'étude sur les relations Ottawa-Québec reste secrète

OTTAWA (d'après CP) — Malgré la promesse du premier ministre canadien de lever le secret sur la plupart des opérations gouvernementales, M. Joe Clark a refusé, hier, de publier le détail de l'étude traitant des relations fédérales-provinciales Ottawa-Québec de 1967 à 1977.

Un sommaire des études commandées par l'ex-premier ministre Pierre Trudeau peu de temps après la victoire du Parti québécois en 1976 a été rendu public au début du mois. Dans ce rapport, on reprochait au gouvernement fédéral et à ses employés d'exacerber les relations entre les deux niveaux de gouvernement.

M. Clark a déclaré que, bien qu'on leur ait promis l'anonymat, certains hauts fonctionnaires du gouvernement étaient cités dans les dernières études du rapport.

Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, et puis plus tard aux Communes, en réponse au leader du Crédit social, M. Fabien Roy, le premier ministre a expliqué qu'il devait tenir l'engagement du précédent gouvernement de garantir la confidentialité des cas spécifiques soulevés dans l'étude.

Il y a tout lieu de croire que certains passages de l'étude pourraient être embarrassants pour la cause du fédéralisme, en particulier lors du référendum sur la souveraineté-association qui doit avoir lieu au printemps.

Le sommaire déjà publié souli-

gnait notamment qu'une des causes de friction entre Québec et Ottawa était que certains employés fédéraux négligeaient de consulter la province quand de nouvelles politiques affectant le Québec étaient élaborées.

Le rapport critiquait aussi sévèrement les fonctionnaires fédéraux pour leur ignorance des aspirations culturelles, sociales et politiques du Québec.

Au cours de la journée, le député NPD de Norkton-Melville aux Communes, M. Lorne Nystrom, a demandé au ministre des relations fédérales-provinciales, M. Bill Jarvis, de rendre publiques les dernières études.

Les députés conservateurs n'ont cependant pas permis que la motion de Nystrom soit débattue.

Selon le quotidien La Presse, le ministre des Services et Approvisionnements, M. Roch LaSalle, n'aurait aucune objection, pour sa part, à ce que l'étude relative à son ministère soit publiée.

Le chef du Crédit social, M. Fabien Roy, a pressé le premier ministre Clark de rendre publiques les études qui portent sur dix ministères différents. Selon M. Roy, les études font état de 450 cas d'intervention fédérale dans des matières de juridiction provinciale.

Compte tenu de l'intention de M. Clark d'élargir l'accès à l'information, M. Roy estime que toutes les études devraient être rendues publiques.



C'est un premier ministre en forme qui est arrivé à la conférence de presse hebdomadaire en "joggant", hier.

Perquisition chez une journaliste L'enquête doit suivre son cours

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Clark s'est engagé hier à réviser les directives fédérales de l'administration libérale qui sont à l'origine de la perquisition effectuée la semaine dernière par la Gendarmerie royale du Canada chez une journaliste d'Ottawa.

M. Clark a précisé que seules des circonstances exceptionnelles devraient permettre à la GRC de faire des enquêtes sur la fuite de documents gouvernementaux.

« Cette situation laisse un mauvais goût de censure du gouvernement vis-à-vis la presse », a-t-il déclaré lors de

sa conférence de presse hebdomadaire.

Par ailleurs, il a précisé que l'enquête va se poursuivre parce qu'il se peut que cette affaire contrevienne au code criminel. L'enquête de la GRC se poursuit en collaboration avec le bureau du procureur général de l'Ontario, a-t-il dit.

Lapointe, Lord & Boutin
Avocats
1433, 4^e Avenue, Limoilou
647-4655

BUREAUX A LOUER
Espaces pour bureaux, 5,000 p.c. en tout ou en partie. Aménagés selon vos exigences. Très grand stationnement. Coin boul. Hôtel et Masson.
LES SAULES, QUÉBEC
871-7513
842-7294

MINO & ASSOCIES
Vente et location
525-4741

- LOCATION DE DACTYLOS
- EQUIPEMENT DE BUREAU NEUF et USAGE
- ETAGERES D'ENTREPOT

REEL REEL
INFORMEZ-VOUS:

CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
229 est, boul. Charest. Tél.: 529-3353
VOTRE ARGENT REGIONAL D'EXPANSION

POUR LE JOUR OÙ L'HUILE VIENDRAIT À MANQUER...
Faites que votre fournaise à air chaud fonctionne aussi à l'électricité.
• Un simple élément suffit
• Une double sécurité en résultat
• GUILLOT vend et installe ces éléments qui rendent possible le chauffage à l'huile ou à l'électricité à partir d'un même système.
Informez-vous: 661-9211
GUILLOT

Avec l'aide du gouvernement du Québec, créer une garderie, maintenant c'est plus facile.

Le gouvernement du Québec vous offre maintenant jusqu'à 30 800\$ pour mettre sur pied une nouvelle garderie, mais il a besoin de la collaboration des parents.
Parlez-en dans votre milieu de travail et dans votre quartier. Formez un groupe.
Affaires sociales Québec

Téléphonez ou écrivez-nous. Non seulement nous vous expliquerons les étapes pour former une nouvelle garderie, mais nous vous aiderons à réaliser rapidement votre projet.

Ministère des Affaires sociales
Service des garderies

1075, chemin Sainte-Foy Québec
G1S 2M1 Tél.: 643-1827

6161, rue Saint-Denis Montréal
H2S 2R5 Tél.: 873-8151



Oliva Dionne à son dernier repos

Les trois survivantes des célèbres quintuplées Dionne sont retournées dans leur petit village natal de Corbeil, dans le nord de l'Ontario, hier, pour assister aux funérailles de leur père Oliva décédé jeudi à l'âge de 76 ans. On aperçoit Cécile (à l'arrière-plan à gauche) Yvonne (au centre) et Annette (à droite).

Pressions sur Parcs Canada pour sauver le patrimoine du vieux port de Québec

L'Association des archéologues du Québec a décidé d'intervenir directement auprès de Parcs Canada afin que cet organisme prenne de toute urgence les moyens nécessaires pour empêcher la destruction quasi certaine du potentiel patrimonial du vieux port de Québec.

Par la voix de son président, M. Daniel Chevrier, l'association a fait parvenir un télégramme à Parcs Canada, demandant à cet organisme gouvernemental d'entreprendre dans les plus brefs délais une étude de potentiel archéologique sur les sites où sont menés les travaux de réaménagement du vieux port.

Les archéologues ont d'ailleurs publicisé leur intervention, dans un communiqué émis au cours de la journée d'hier.

On sait que le vieux port

de Québec est actuellement l'objet d'un réaménagement global et que des travaux lourds y sont menés sans que les archéologues de Parcs Canada puissent effectuer la moindre recherche ou expertise. Et pourtant, Parcs Canada est l'un des intervenants dans le projet de réaménagement du vieux port.

Selon une évaluation faite par des membres de l'Association des archéologues du Québec, le sous-sol et l'ensemble des terrains du vieux port de Québec regorgent de pièces et de renseignements susceptibles d'enrichir de manière importante le trésor patrimonial national.

Dans son édition de samedi dernier, LE SOLEIL faisait état d'un cri d'alerte lancé par l'Association des archéologues à propos de la menace qui pèse sur le patrimoine du vieux port. Les craintes alors

exprimées par l'association avaient été confirmées par un archéologue, jusqu'à très récemment à l'emploi de Parcs Canada.

Cette fois-ci, l'association intervient auprès de Parcs Canada pour que des mesures soient prises de toute urgence.

Lois déficientes

Dans le communiqué qu'elle a émis hier, l'association déplore en outre la faiblesse des lois destinées à protéger et à mettre en valeur le potentiel historique et patrimonial sur les sites relevant du gouvernement fédéral. A ce chapitre, le cas du vieux port de Québec ne serait qu'un exemple.

Tandis qu'au Québec, la loi sur les biens culturels protège les biens et les sites archéologiques aux endroits où s'effectuent des travaux de construction ou d'excavation, rien ne garantit une telle protection sur les propriétés appartenant au gouvernement fédéral, explique le communiqué.

Sur les terrains fédéraux, en effet, seuls sont protégés les sites « désignés d'importance historique et reconnus comme tels par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada ». Les sites ainsi reconnus deviennent alors la responsabilité de Parcs Canada qui doit veiller à leur protection et à leur mise en valeur.

Lorsqu'il s'agit cependant d'une propriété comme celle du vieux port de Québec, dont l'importance historique n'a pas encore été officielle-

ment questionnée par la Commission des lieux et monuments historiques, le pouvoir d'intervention de Parcs Canada est à peu près nul.

Selon l'Association des archéologues du Québec, les faiblesses de la loi ne suffisent pas à justifier qu'on mette en péril un vaste potentiel archéologique et historique qui existe bel et bien en dépit de sa non-reconnaissance officielle par la Commission nationale des lieux et monuments historiques.

C'est pourquoi l'association recommande à Parcs Canada d'intervenir au plus vite pour d'abord sauver et ensuite mettre en valeur un trésor qu'on s'approprie, par négligence ou par conformisme administratif, à ravir aux Québécois», poursuit le communiqué.

L'Association des archéologues du Québec propose enfin que le gouvernement fédéral se dote d'un mécanisme de protection du patrimoine sur ses propriétés, classées ou non.

Selon l'association, il s'agit entre autres pour le gouvernement d'être cohérent avec son adhésion à un accord international de l'UNESCO, datant de novembre 1972, sur la protection au niveau national du patrimoine culturel et naturel.

Selon les termes de cet accord, le gouvernement canadien a alors reconnu son obligation d'assurer la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine situé sur son territoire.

Un GRECO en amène un autre...
Meilleurs vœux de succès
aux deux restaurants



LIMOILLOU
1460, 1ère Avenue,
Québec
(coin Benoît XV, en face de
l'hôpital St-François-d'Assise)
522-3933

SILLERY
1330, rue Maguire
681-2947

LES FOURNISSEURS SUIVANTS ONT PARTICIPE...

R & R POULIOT Inc. Entrepreneurs généraux 1699, de l'Épinière Rouge Lac-St-Charles 849-6631	EQUIPEMENT ST-ARNAUD Enr. 7080, boul. des Forges Trois-Rivières (819) 378-3123
CLAUDE MIVILLE Inc. Entrepreneur électricien 4820, 5e Avenue est Charlesbourg 626-0828	SYSTEMES DELTA QUEBEC Caisnes enregistrées, balances, système de bar Place Charest, 1375, boul. Charest O., suite 311 Québec 681-6318
PLOMBERIE MODERNE Enr. Marc Letarte, prop. 6981, Av. Royale Ange-Gardien 822-2248	GAILURON - BOULANGERIE DOYON Inc. 553, avenue Royale Beauport 667-8010
PROTECTION INCENDIE COUTURE à PLS (1978) Inc. 45, rue Valvue 843-9735	LAITERIE LAVAL Ltée 865, boul. Charest Ouest Québec 687-2234
ROMEO GIROUX Enr. Entrepreneur peintre 508, Richelieu, Québec 523-2336	SERVICE ALIMENTAIRE LORRAINE Inc. 2065, boul. Charest O., suite 207 Québec 687-3975
CAISSES ENREGISTREUSES EBM 1451, boul. Charest Ouest Québec 688-1628	PIZZA GROS Inc. 1010, rue Jardin Val-Bélair 842-7312
ALPHONSE ALLARD Inc. Fruits et légumes - 1100, Avenue Industrielle Québec 647-2117	SWIFT CANADA Ltée 865, Ducharme Val-Bélair 687-0480



SPECIAL 2 POUR 1: Tous les lundis, mardis et mercredis de 16h à la fermeture, 2 pizzas de 20 cm (9 po) pour le prix d'une.

La jeunesse soviétique "menacée" par la musique bourgeoise

MOSCOU — L'idéologie bourgeoise utilise l'art et la musique pour affaiblir les principes moraux de la jeunesse soviétique, ont estimé les participants à une récente réunion à Moscou de l'Union des jeunes communistes (Komsomol), rapportait, hier, la "Monsomolskaia Pravda".

La musique et l'art occidentaux s'emparent des cœurs et des esprits des jeunes Soviétiques, a notamment déclaré au cours de cette réunion le premier secrétaire de l'organisation. Le "Komsomol", a-t-il ajouté, doit faire de sérieux efforts pour lutter contre ce phénomène.

A LEVIS **SOLDE** *du* **LUNDI** **A QUEBEC**

De 9h à 17h30

Tapis style bouclé et commercial

- 100% nylon
- endos coussiné
- choix de couleurs

4⁴⁴ v.c.

2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

- LIGNES REGULIERES
- LIGNES DISCONTINUEES
- COUPONS
- SPECIAL CONTRAT

CENTRE DE LIQUIDATION CHAREST

909, BOUL. CHAREST OUEST - 681-7378
563, RTE TRANS-CANADA, ST-DAVID DE LEVIS - 837-3009

ACCESSOIRES A TAPIS

SERVICE A DOMICILE GRATUIT

AUCUN DEPOT: PROGRAMME DE PAIEMENTS DIFFERES 1er VERSEMENT 45 JOURS

CHARGEX VISA master charge

GARANTEE 1re QUALITE

Surveillez les étiquettes ROUGES et bénéficiez de L'INSTALLATION GRATUITE 15 v.c. et plus Surface plane

Faites-vous plaisir en les comblant de joie

ORGUES
YAMAHA ou Thomas
à partir de \$1,595

PIANOS YAMAHA ET KIMBALL

Centre de musique
Boivin
Québec

Place Ste-Foy - 653-1363

Offre patronale rejetée chez Vibrek

Dans une proportion de 62 pour 100, les employés syndiqués de la compagnie Vibrek de Québec ont rejeté les dernières offres patronales soumises jeudi après deux journées de conciliation.

Le vote a été tenu hier soir, lors d'une réunion tenue à la Centrale des syndicats nationaux. Sur les 74 syndiqués, 46 se sont prononcés contre les offres, et 28 pour leur acceptation.

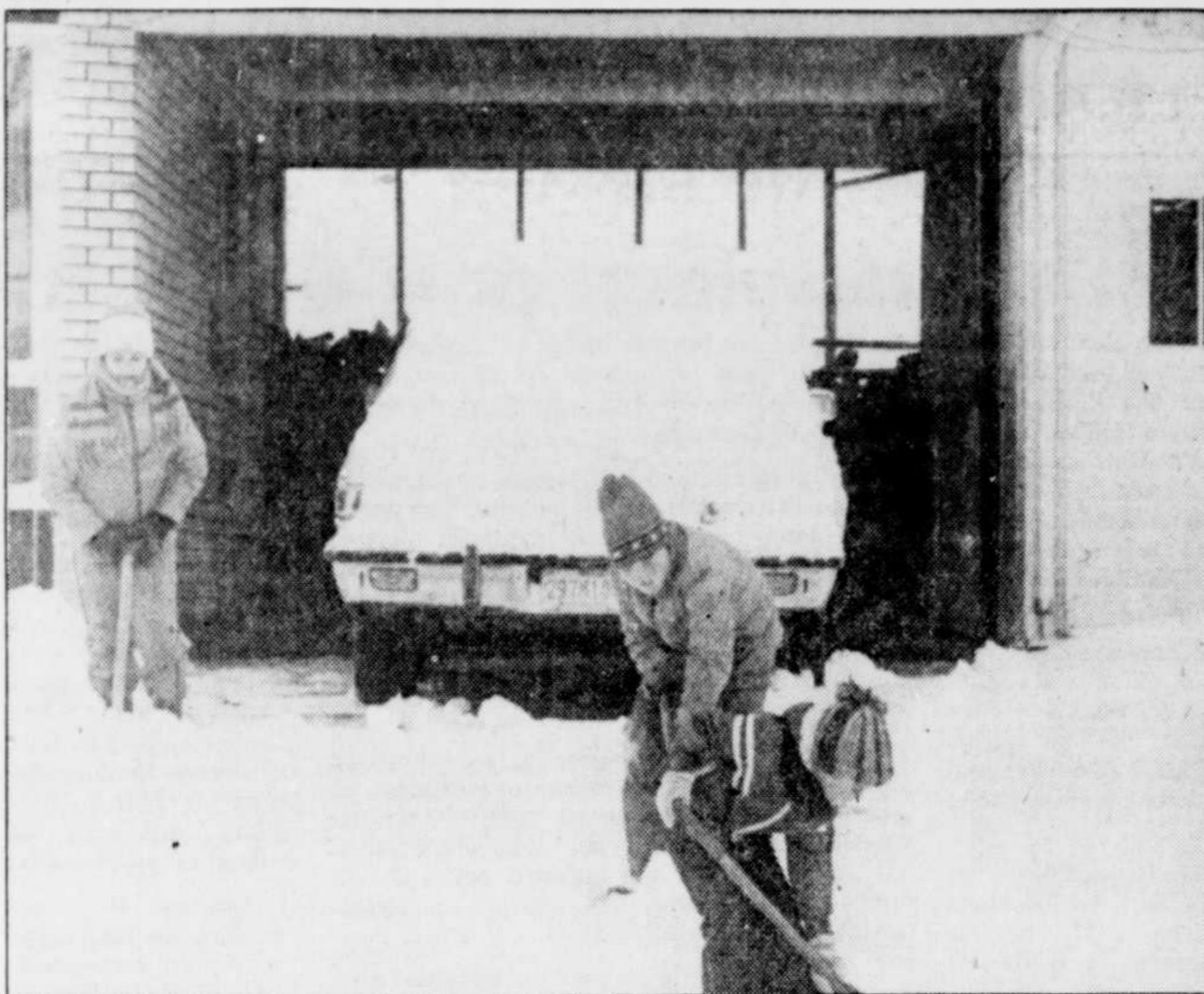
Le syndicat appuie par ailleurs son comité de négociations, en lui exprimant le mandat de retourner à la table des négociations, précisait M. Guy Plante, secrétaire du syndicat, à l'issue de la réunion.

Stanfield rend des comptes à l'ONU

NATIONS UNIES (AFP) — M. Robert Stanfield, ambassadeur extraordinaire du premier ministre du Canada pour les questions du Proche-Orient, a communiqué hier au secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, ses impressions sur son récent voyage dans la région.

Hôpital poursuivi

MONTREAL (PC) — L'hôpital Royal Victoria devra faire face à une poursuite de \$90.980 qui lui a intenté une ex-patiente, Mme Velma Orlikow, l'épouse de l'ex-député néo-démocrate, M. David Orlikow qui s'est dit victime d'expériences psychiatriques illégales et dangereuses, effectuées pour le compte de la CIA entre 1956 et 1964.



Le Soleil, Raymond Lavoie

La région de Québec connaissait hier sa deuxième journée blanche et les enfants, s'ils ont pu s'amuser à leur goût, ont également participé à la corvée de déneigement.

Les routes "généralement bonnes" Du temps clément prévu pour la fin de semaine

Le service de météorologie d'Environnement Canada ne prévoit pas d'accumulation importante pour la fin de semaine, ni de revers majeur du temps. Quant aux routes, elles étaient considérées comme généralement en bon état, en soirée hier, par le département d'information du ministère québécois des Transports.

Le ministère des Transports a fait des efforts considérables pour tenir les grandes artères en bonne condition, au cours de la journée d'hier, indiquait M. Richard Fortier, agent d'information au service des routes. Les sautoies du ministère ont été tenues en opération du-

rant une bonne partie de la journée. En fin de semaine, les équipes d'entretien étaient prêtes à toute éventualité.

En fin de journée hier, les routes principales étaient enneigées à maints endroits. L'autoroute 20 présentait un pavage humide, couvert de glace à certains endroits en direction du Bas-du-Fleuve.

Vers la Beauce, les routes étaient dégagées. Dans le parc des Laurentides, la chaussée était humide. Partout la visibilité était bonne et les préposés à la surveillance des routes ne prévoyaient pas de problème majeur, même si la chaussée était glacée par endroit.

Quelques averses Environnement Canada

prévoyait quelques chutes de neige pour ce matin, suivies d'un peu de pluie en fin de journée. Aucune accumulation importante n'était toutefois annoncée pour la fin de semaine.

Le maximum prévu doit varier aujourd'hui entre trois et cinq degrés, et le temps devrait rester doux pour demain.

Les employés fédéraux ont bien failli ne pas avoir leur salaire

OTTAWA (PC) — Les Communes ont voté hier au gouvernement l'argent dont il avait besoin, sans quoi dans une semaine il n'aurait pas eu de fonds pour payer ses factures et les fonctionnaires.

Le Sénat tient lundi une séance spéciale pour approuver ces dépenses de \$16,4 milliards dont une grande partie est destinée à la feuille de paie des fonctionnaires.

M. Walter Baker, chef

parlementaire des conservateurs, a reconnu vendredi que l'on n'aurait pu payer les fonctionnaires si cette loi n'avait été votée.

Jusqu'à vendredi, le gouvernement se finançait par des "mandats spéciaux" que signait le gouverneur général.

Ces mandats étaient signés de temps à autre depuis la dissolution des Chambres pour les élections du 22 mai.

Au début de la session, le

gouvernement devait faire autoriser toutes ces dépenses par le Parlement et les députés de l'Opposition ont profité de la présentation du projet de loi pour interroger le gouvernement sur tous les sujets: chômage, affaires étrangères, agriculture, pêche, expansion régionale, etc.

Toutefois, mercredi, l'adjoint au chef parlementaire des libéraux, M. Yvon Pinard, mettait fin à toutes fins pratiques à ces tactiques.

le collège mérici



UN MILIEU EDUCATIF DE QUALITÉ...

Mérici, c'est un établissement d'enseignement collégial privé et mixte, qui s'est donné pour mission de favoriser la formation spirituelle, intellectuelle et sociale.

...SITUE DANS UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL

Pour recevoir le prospectus, écrire ou téléphoner

755, Ch. St-Louis, Québec, G1S-1C1
(418) 683-1591

(Annonce)

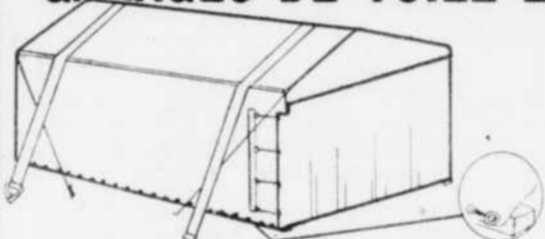
Plan de Recette à domicile pour perdre la graisse disgracieuse

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe deux fois par jour et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas le moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la

svelltesse de votre ligne, si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne semblent pas disparaître comme par magie du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez la méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme la cellulite disparaît vite — combien — vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

GARAGES DE TOILE ET DE FABRENE



PORTIQUES - COULOIRS

Fabrication • Vente • Réparation

Service après vente - Commandes postales acceptées. Spécialités: auvents, tentes, toiles de camions, tarpaulins, toiles de piscines.

N.B. Toute grandeur disponible sur demande - livraison gratuite dans Québec métro.



2390, BOUL. PERE-LELIEVRE
681-4790

H. DARWIN

PRÉSENTE SA 22ième

EXPOSITION ET VENTE DE PEINTURE À L'HUILE ORIGINALE

UNIQUE EXPOSITION MOBILE D'UN OcéAN À L'AUTRE AU CANADA

14 x 16 - \$19	27 x 31 - \$48	32 x 44 - \$88
14 x 16 - \$24	27 x 31 - \$58	32 x 44 - \$92
18 x 22 - \$28	27 x 31 - \$72	31 x 55 - \$88
23 x 27 - \$42	27 x 35 - \$84	31 x 55 - \$135

LES PRIX COMPRENNENT DES CADRES DE QUALITÉ

CETTE EXPOSITION EST MAGNIFIQUEMENT PRÉSENTÉE LES TOILES MONTÉES DANS DES CADRES.

CHOIX VARIÉ TRADITIONNELS - CONTEMPORAINS - PAYSAGES MARINES - VIEUX VILLAGES - PORTRAITS NATURE-MORTES - FLEURS ABSTRAITS - SEMI-ABSTRAITS

NOUS AVONS LE PLUS GRAND CHOIX, UNE TRÈS HAUTE QUALITÉ ET LES PLUS BAS PRIX AU CANADA

POUR UN INVESTISSEMENT PROFITABLE OU UN CADEAU

SAMEDI, 17 NOV. 12h00 à 5h00 DIMANCHE, 18 NOV. 12h00 à 5h00

QUÉBEC HILTON
3 PLACE QUÉBEC, QUÉBEC

ENTRÉE LIBRE

LES PRIX DE PEINTURES D'UNE EXCEPTIONNELLE QUALITÉ NE SONT PAS MENTIONNÉS CI-DESSUS MAIS NOUS AVONS FAIT TOUT EN NOTRE POUVOIR POUR LES MAINTENIR LE PLUS BAS POSSIBLE AMERICAN EXPRESS, CHARGEX, DINERS CLUB, MASTER CHARGE OU CHEQUES PERSONNELS ACCEPTÉS

MACHINERIE D'IMPRIMERIE A VENDRE

PRESSES OFFSET

- MIEHLE 2(c) 31x42
- MIEHLE 1(c) 19 1/2x28
- MIEHLE 1(c) 25x36
- MANN 1(c) 30 1/2x42

LETTERPRESS

- MIEHLE (cylindre 45)
- HEIDELBERG (PL 12x18)
- MIEHLE (platine 10x15)
- MACHINE A RULE Mono-type de 6 pts et 12 pts
- MACHINE POUR FAIRE LES GROS CARACTÈRES Mono Type 14 pts et 36 pts
- 6 MONO TYPES LANSTON
- 8 CASTER MONO TYPE
- CABINET POUR CARACTÈRES

RELIURE

- COUTEAU DIAMOND 34 1/2"
- MACEY CATHERER STITCHER SIDE STITCH 9 stations
- BALLEUSE (press forms)
- VANDERCOOK SP 15
- VANDERCOOK (Serial 15450)

RELIURE (suite)

- HAMOND CIDER TRW-O-SAW (G140-124)
- PACKAGING MACHINE Modèle Sergeant
- SIGNODE MACHINE STRAPPING (MLTEE 17266)
- MACHINE A COUDRE SWYTHE
- MACHINE (série 19-1171) DAHLY SCORAGE & PERF.
- MACHINE (série 6-050) DAHLY SCORAGE & PERF.
- BAUM FOLDER (26x40)
- BAUM FOLDER (32x48)
- BAUM FOLDER (26x40)
- DEXTER FOLDER (26x40)
- PITNEY FOLDER (10x20)
- COLLATOR THOMAS AUTOMATIQUE 10 STATIONS

PHOTO-CAMERA

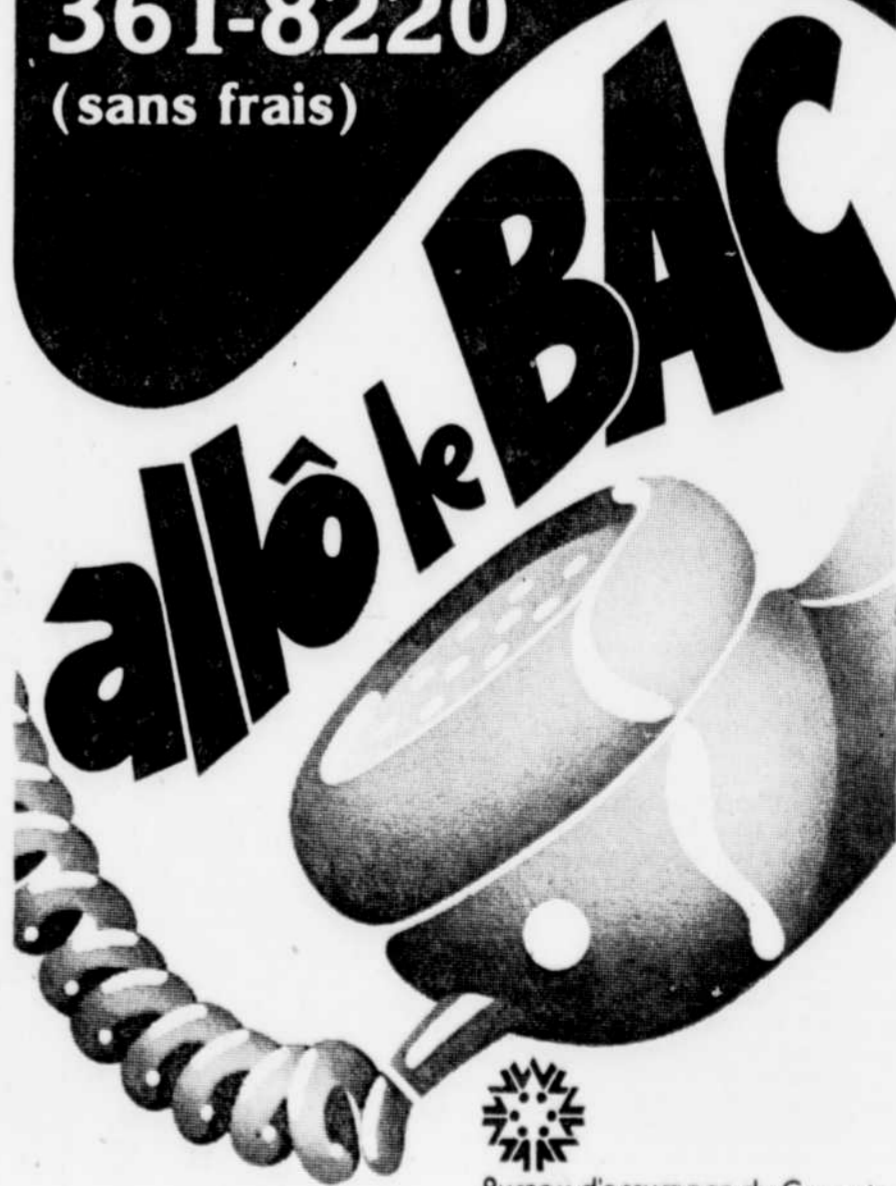
- CAMERA ROBERTSON 28"
- PROCESSOR LOGE 24" POUR DEVELOPPER NEGATIF
- BRULEUR DE PLAQUE
- LAMPE A ARC
- BAIN POUR DEVELOPPER NEGATIF

Pour tous renseignements, appelez: **LES IMPRIMERIES STELLAC INC. QUÉBEC**
Seulement après 17h30
ANDRÉ PLANTE (418) 681-7019

"J'ai été volé il y a quelques semaines et je n'ai encore rien reçu de mon assureur. Qu'est-ce que je fais?"

Pour toute question ou tout problème d'assurance automobile ou habitation, consultez votre courtier ou agent, ou téléphonez au BAC.

1-800
361-8220
(sans frais)



Bureau d'assurance du Canada

Un service d'information pour les consommateurs

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pépín

Les contes d'un lundi

Ce week-end sera déterminant dans la recherche d'une solution ultime à l'incertitude qui persiste dans les négociations de l'Etat avec le Front commun des secteurs public et parapublic. Comme le gouvernement compte déposer, aujourd'hui ou demain, ses "dernières" offres, les heures qui viennent déboucheront sur une hypothèse de règlement tangible ou, alors, sur un lundi de la désobéissance civile partielle au Québec.

Des parties en cause, le gouvernement Lévesque détient la dernière carte, mais a aussi le plus à perdre dans ce "jeu de bataille". Ayant subi trois cuisants revers lors des élections partielles de mercredi, sa marge de manœuvre apparaît tenue entre le conservatisme de l'électorat et les déchirements de sa base militante composée de forts éléments syndicaux.

Dépositaire des fonds publics, la conjoncture économique l'astreint à des ajustements mineurs de ses offres, aux plans monétaire et normatif, afin de ne pas hypothéquer les Québécois et le secteur privé. Par contre, une ligne de conduite rigide ne séduirait Jos Public que dans la mesure où celui-ci n'aurait pas à endurer le choc appréhendé par la désobéissance possible à la loi 62 qui suspend jusqu'à la fin du mois le droit de grève dans les secteurs public et parapublic.

Comme l'a indiqué le premier ministre

Lévesque, cette semaine, l'ère des solutions-miracles est révolue, le Père Noël peut aller aux douches! Sans doute, bien que l'attitude de l'Etat-patron avec ses employés fidèles, jusqu'ici, eut requis une volonté d'en finir suivant une franchise moins tortueuse. Depuis juin, en effet, le banquier Jacques Parizeau jongle avec ses "offres patronales" déposées au compte-gouttes, comme si les syndiqués étaient des non-instruits.

La même dialectique, étrangement paternaliste pour un gouvernement qui se veut social-démocrate et d'"égal à égal", transpire d'un communiqué transmis, hier, par le caucus régional (Québec) des députés péquistes qui sont d'avis "que les obligations imposées par la loi 62 n'ont rien d'excessif..."

Pour dire vrai, cette pièce législative est belle et bien une mise en tutelle des establishments syndicaux, de conduite précise vis-à-vis de leur base. Aucun autre gouvernement québécois antérieur, fut-il antisindical, n'aurait osé fourrer son nez de la sorte.

Le fait qu'une telle imposition de règles démocratiques ait prévalu sous l'égide du gouvernement péquiste n'est pas sans rappeler que, parfois, les régimes "travailleurs" s'avèrent les plus durs à l'égard de leurs commettants naturels. Dans le cas du Parti québécois, cela semble d'autant plus curieux que l'histoire

récente de ses propres mises en candidatures politiques dans les comités de Prévost et de Maisonneuve ne constitue une leçon de démocratie pour personne...

La loi 62 contient l'obligation de soumettre au vote des travailleurs les propositions patronales. Le gouvernement a établi là, un peu cavalierement, une règle générale pour contraindre le cas particulier du président Jean-Louis Harguindeguy qui n'avait pas soumis les dernières offres gouvernementales à ses membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ).

Malgré les abus de cette loi, s'y conformer ne consisterait pas à "donner une chance" au gouvernement, mais aurait comme voie de conséquence de rapprocher le monde syndical de la population qui devient antisindical quand on la prive des services essentiels auxquels elle a droit.

Cette loi appelle les patrons syndicaux à un acte d'humilité qu'ils ont souvent troqué contre un égoïsme de "nouvelle classe" dans ce débat. Quand on s'offre, comme M. Norbert Rodrigue (CSN), de faire de la prison pour mieux inciter à la désobéissance civile, lorsqu'on recommande, ainsi que l'a fait M. Robert Gaulin (CEQ), de ne pas respecter une loi "pas respectable", il faut se demander si le Québec ne vit pas à l'heure des Buffalo Bill?

Si on suit ces chefs syndicaux dans leurs harangues, quiconque peut déifier une loi dont le contenu laisse à désirer! Ces incitations ne seraient pas irresponsables sous un régime dictatorial de droite ou de gauche, mais le deviennent dans une société où le syndicalisme a toutes les chances de prospérer librement.

Quoi qu'il en soit, l'affrontement des derniers jours n'a pas — il s'agit là d'un élément très rassurant! — provoqué de rupture. Toute la semaine dernière, des négociations intensives se poursuivaient aux différentes tables, mais suivant des hauts et des bas qui désorientent le public en général, les observateurs, si ce n'est les acteurs de la ronde eux-mêmes. D'heure en heure, le tableau se modifie jusqu'au délai ultime, sauf pour les Hydro-Québécois qui doivent débrayer lundi et vendredi.

Qui sait si le pari de M. Parizeau de conclure un règlement global avant la fin de l'année ne sera pas tenu? De toute manière, l'expérience de cette autre épreuve de force qui se déroule de trois ans en trois ans appelle impérieusement la refonte complète d'une machine bureaucratique que plus personne ne contrôle vraiment, la population encore moins qui se perd dans une jungle technocratique où seuls des cerveaux programmés s'engouffrent avec bonheur.

Jacques DUMAIS

En Iran, le suspense...

L'ayatollah Khomeiny a annoncé, jeudi, qu'il prenait une retraite de 20 jours, mettant ainsi la crise iranienne à l'ancre. C'est du moins de cette façon qu'on interprète son geste.

Au State Department américain, les experts sur l'Iran redoutaient toutefois que l'imam perde le contrôle de ses militants qui occupent l'ambassade américaine de Téhéran depuis le 4 novembre.

C'est de fait une possibilité fort inquiétante si, tenant compte du besoin que Khomeiny avait de cette crise pour regrouper les diverses factions qui composent son conseil révolutionnaire, il est possible que le pays en vienne à se diviser de l'intérieur et laisse ainsi le sort des otages aux mains des radicaux.

Pour le moment, dans le clan américain, on marche à pas feutrés sur le sentier de la patience. Le président Carter a, sans conteste, gagné des points dans la faveur de son peuple et de l'opinion mondiale en annulant les importations de pétrole iranien et en gelant les avoirs gouvernementaux iraniens aux Etats-Unis.

Sans prendre trop pour acquis la proposition qui aurait été faite de libérer éventuellement les femmes, les enfants, les Pakistanais et les Noirs de l'ambassade assiégée, on s'attend quand même à une initiative "positive" de Khomeiny.

Dans les circonstances, serait-ce espérer au-delà de toute espérance? Fasse, en tous cas, le ciel que ce sentiment soit fondé.

Les Américains se disent donc prêts à négocier toute forme d'entente, une fois les otages libérés, mais maintiennent leur stratégie du début qui est de ne rien concéder avant que les militants ne quittent l'ambassade.

D'autre part, il est question que le chah quitte bientôt les Etats-Unis pour regagner le Mexique, qui a fermé son ambassade de Téhéran, ce qui aurait pour effet d'enclencher le désamorçage de la crise iranienne.

Mais, si l'on retourne la médaille, on doit se rappeler que Khomeiny n'a pas prouvé jusqu'ici qu'il était partisan de compromis. Tout en se demandant ce qui peut bien mijoter dans cette vieille tête, on pourrait donc tout autant craindre le pire que le meilleur.

Il importe surtout pour les Américains, tout en ne lâchant pas de lest, de surveiller leur moindre geste et attendent sagement que le temps puisse faire son oeuvre, même si l'on n'ignore pas qu'avec des gens du calibre de ceux qui entourent l'ayatollah, tout est prévisible, quoi que l'on puisse faire.

Mais, avec les loups, ne doit-on pas hurler?

Paul LACHANCE



Verdict accablant

Le public se doute depuis belle lurette que le malaise persistant depuis tant d'années entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec dépasse largement les frictions qui peuvent survenir entre les partis politiques.

Après avoir examiné l'état des relations entre les deux gouvernements, des fonctionnaires fédéraux ont tiré la conclusion qu'Ottawa n'a pas su consulter les autorités provinciales avant de prendre des initiatives au Québec, ne s'est pas soucié d'examiner l'impact de ses programmes sur les programmes provinciaux similaires et de façon générale a pratiqué une collaboration à sens unique.

Ces conclusions s'appuient sur plusieurs études sectorielles que le ministre Bill Jarvis ne veut pas dévoiler, pour ne pas déplaire aux fonctionnaires. C'est dommage, car ces documents, si irritants soient-ils pour les dirigeants fédéraux et surtout pour l'ancien gouvernement, pourraient contribuer à assainir le climat tendu qui persiste entre les deux capitales.

Il est normal qu'entre deux gouvernements à la fois souverains dans leurs sphères respectives d'activités et concurrents dans plusieurs domaines communs ne s'entendent pas toujours sur tous les sujets. Les frictions font naturellement partie des relations fédérales-provinciales. Mais pour les atténuer, il faut avoir le courage de pratiquer la transparence, évitant ainsi de perpétuer un

système qui cause des ennuis à tout le monde.

Au lieu de multiplier les documents de propagande illustrant les bienfaits du fédéralisme pour les Québécois, le gouvernement fédéral aurait été mieux avisé de corriger au fur et à mesure les erreurs de communication, ce qui aurait évité bien des frustrations et surtout bien des jugements sommaires sur le régime fédéral.

Depuis dix ans, le tort des fédéralistes fut d'engager une inutile et par moments infantile guerre de prestige avec le gouvernement du Québec, pour se gagner la sympathie des contribuables. On n'a pas hésité, pour atteindre ces fins, à piétiner les juridictions provinciales, à s'immiscer dans toutes sortes de domaines normalement réservés à la législation québécoise et surtout à s'emparer, d'une façon démagogique et impertinente, du débat qui se déroule au Québec.

Le résultat fut la montée d'un doute profond sur la capacité du régime fédéral de survivre à ces tensions que le gouvernement d'Ottawa suscitait lui-même, pour satisfaire ses objectifs partisans.

Le public canadien est assez adulte pour examiner froidement les erreurs du passé et tirer les leçons qui s'imposent pour l'avenir. Même s'il est accablant, ce verdict sur la dernière décennie mérite d'être diffusé. La réforme exige toujours du courage. M. Clark devrait s'en convaincre.

Marcel PEPIN

point de vue

Contradiction chez les communistes français

par Maurice DUVERGER
(Agence Opera Mundi)

PARIS — "Verdict inique à Prague": par ce titre encadré sur deux colonnes, L'Humanité a rapporté les condamnations sévères qui ont frappé des citoyens tchèques coupables d'avoir défendu les droits de l'homme dans leur pays. Cette prise de position fait suite à beaucoup d'autres. Voici plusieurs années que le Parti communiste français dénonce la répression qui frappe les opposants dans les dictatures dites du prolétariat. D'abord prudente et discrète, sa réprobation devient de plus en plus nette. Il tient visiblement à ce qu'on ne confonde pas ces sombres régimes avec l'avenir radieux que lui-même promet aux Français.

Pour un pécheur qui se convertit, il est beaucoup plus de joie au ciel que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui persévèrent. On doit se réjouir sans réserve du changement radical qui transforme en défenseur de la liberté un parti qui a été plus stalinien que tous ses frères d'Occident. On doit en apprécier l'importance pour le sort des victimes de la répression en URSS et dans les démocraties populaires: les protestations du PCF font plus d'impression là-bas que celles des adversaires du régime soviétique et de ses homologues. On ne doit pas

suspecter la sincérité des militants dans ce domaine: sans la pression de la base, le sommet n'aurait pas bougé si nettement.

Contradiction

On pourrait s'étonner que le parti ne pratique guère de libéralisme qu'il réclame de ses frères. Dans le procès qu'il fait aux socialistes depuis deux ans, ses procureurs sont plutôt pires que leurs actuels confrères de l'Est. Heureusement, ses juges sont privés du bras séculier qui permet de faire exécuter les sentences: la différence est capitale, si l'on peut dire. A cela près, le PCF traite ses adversaires comme il reproche à MM. Brejnev et Husak de traiter leurs: non pas en opposants qu'on respecte, mais en ennemis qu'on abat.

Tout cela reste secondaire par rapport à un fait essentiel: l'appréciation du Parti communiste français sur les pays de l'Est est déchirée par une contradiction. D'un côté, il dénonce avec vigueur la répression qui sévit là-bas. De l'autre, il continue à juger favorablement les régimes qui s'y livrent. Il s'en tire sur le plan verbal, en tenant les procès, les internements psychiatriques, les camps de concentration, comme des excès, des bavures, des déviations de régimes dont la ligne

fondamentale lui paraît juste, malgré tout. Cela n'est pas sérieux.

Comme tous ceux qui l'ont précédé, comme toutes les oppressions analogues, le "verdict inique" de Prague n'est pas une déviation du système, mais son aboutissement normal, logique, irrésistible. Les dictatures établies à la suite de la Révolution de 1917 et des occupations soviétiques de 1945 reposent à la fois sur le dogmatisme de l'idéologie et sur le monolithisme du parti. La combinaison de ces deux éléments engendre un des plus parfaits régimes totalitaires de l'histoire, qui va plus loin que les autres dans la domination des consciences et l'encadrement des hommes.

Pas de compromis

Qui prétend détenir la vérité scientifique en matière politique est conduit à l'imposer à tous les citoyens, de gré ou de force. Entre le vrai et le faux, il n'y a pas de pluralisme possible, pas de débats, pas de concertation, pas de compromis. Ceux qui refusent d'admettre la vérité ne sont pas des opposants mais des anormaux, qui doivent être traités comme tels. On peut le faire sans difficulté quand on concentre tous les pouvoirs — politiques, économiques, militaires, poli-

ciers, administratifs, scientifiques, culturels — dans un parti fortement organisé, qui empêche toute déviation interne et exclut toute compétition externe. Seul Georges Marchais a quelquefois pris au sérieux le pseudo-pluralisme en Allemagne de l'Est, en Tchécoslovaquie et en Bulgarie, où des partisans dont le parti unique tire les ficelles lui servent de faire-valoir sans masquer son monopole absolu.

Dans son commentaire du verdict de Prague, L'Humanité déclare que les communistes français tiennent pour "un principe essentiel que socialisme et démocratie sont indissociables". S'ils sont sincères, ils doivent cesser au plus tôt de considérer le régime de l'URSS et des démocraties populaires comme "globalement positif", suivant la formule du XXIII^e congrès. Car les deux affirmations demeurent absolument contradictoires. On ne peut condamner le verdict du 23 octobre en approuvant le système qui conduit à cette parodie de justice. On ne peut pas dire à la fois que le socialisme est indissociable de la démocratie et que des dictatures sont socialistes. On n'ouvrira la voie du socialisme en Occident qu'en se détournant radicalement de celle qu'ont prise les régimes de Prague et de Moscou.

faits divers

Des vols à main armée préparés avec intelligence



Tout allait bien pour Michel Doré, 20 ans, de Duberger et les sept partenaires qu'il accompagna, à un

moment ou à un autre, jusqu'à son arrestation, au milieu de juillet. Arrêtés pour un vol, lui et un autre s'avouèrent les auteurs d'une série de vols à main armée dans des établissements commerciaux au cours des mois d'avril, mai et juin 1979, à Québec.

Doré avait d'abord été inculpé de 58 chefs d'accusation comprenant 25 vols lui ayant rapporté \$67,420. Devant le juge André Bilodeau, par son procureur Me Alain Morand, Doré a reconnu sa culpabilité et il connaîtra sa sentence le 26 novembre.

Au cours des représentations sur la sentence, Me Michel Croteau, procureur du ministère public, a établi que Doré avait participé à tous les coups reprochés comme conducteur de l'au-

tomobile et qu'il n'avait jamais été armé. C'est pourquoi, de 58 accusations au départ le ministère public en a retranché quelques-unes n'ayant point de preuve à offrir sur l'usage d'une arme.

L'usage d'une arme aurait entraîné des peines consécutives aux condamnations que le juge Bilodeau prononcera pour les vols et le port d'une cagoule.

Le père de l'accusé, un homme de 55 ans, a relaté qu'un professeur avait été le premier à donner de la drogue à son fils; il réalisa seulement trois ans plus tard que le fils avait contracté l'habitude de consommer des stupéfiants. Il a cependant affirmé au juge qu'il n'abandonnera pas son fils, qu'il gardera une communication avec lui et

qu'il l'accueillera chez lui à la sortie du pénitencier.

Me Croteau fit appel à M. Jean-Paul Durand, un pépiniériste de Neufchâtel, la principale victime, pour démontrer comment procédait le groupe. M. Durand a perdu environ \$18,000, mais il a perdu bien davantage puisqu'un collaborateur précieux dans l'entreprise a subi un sérieux traumatisme mental. Le soir du 15 juin, 20 minutes après la fermeture de son commerce, M. Durand reçut la visite de deux cambrioleurs; l'un était entré dans son bureau en braquant une arme dans le dos de son épouse. M. Durand parvint à le repousser et à le démasquer. Le complice, connaissant bien les lieux de toute évidence, sans hésiter, alla droit au but et fit main basse sur l'argent placé dans des sacs et même les recettes de la journée précédente, dissimulées sous un faux

fond du tiroir. M. Durand tenta bien de peser sur le pignon de hold-up dans son bureau, mais le mécanisme ne fonctionna pas. Finalement, les deux voleurs prirent la fuite à bord d'une automobile conduite par un troisième homme qui les attendait, portières ouvertes. M. Durand les prit en chasse, mais il abandonna la course pour revenir auprès de son épouse et des autres employés.

Malgré leur jeunesse, a dit Me Croteau, les voleurs ont fait preuve de "professionnalisme", recommandant au juge de condamner Doré à l'emprisonnement au pénitencier "assez longtemps". L'avocat de la défense a répondu que les coups étaient plutôt préparés "intelligemment" et non pas "professionnellement". D'ailleurs a-t-il précisé, les armes n'étaient jamais chargées et des professionnels ne seraient pas aussi facilement passés

aux aveux. Me Morand a proposé au juge de ne pas excéder une peine de trois ans pour éviter de nuire aux chances de récupérer Doré et l'aider à se réhabiliter. La décision sera connue le 26 novembre.

Quatre années au pénitencier

Marcel Vigneault, de la rue du Pont, à Québec, âgé de 25 ans, demeurera au pénitencier durant trois ans, pour le vol commis à la Villa du poulet, rue de l'Espérance, le 31 mars. Le visage recouvert d'un bas, il s'était présenté avec un complice pour recueillir un maigre butin de \$140. Le juge André Bilodeau a ajouté une année consécutive de réclusion pour l'usage d'une arme, malgré que Vigneault ait prétendu que l'arme était inutilisable à la suite du retrait d'un mécanisme. Dans le passé, Vigneault avait été condamné pour effraction et vol, vol qualifié et voies de fait.

Le juge en chef du Québec veut rencontrer les avocats

par J.-C. RIVARD

Le juge en chef du Québec, l'hon. Edouard Rinfret, a invité les avocats de la région de Québec à le rencontrer lundi après-midi pour lui faire part des améliorations qu'ils souhaiteraient voir apportées dans les règles de pratique de la Cour d'appel.

Ce sera la première fois, dans les annales judiciaires, qu'un tel mécanisme de consultation est ouvert, du moins dans le district d'appel de Québec.

L'affaire des Gais: la cour délibère

MONTREAL (PC) — Le juge Marc Beaugrand, de la Cour supérieure, tranchera, dans deux semaines, le débat qui oppose l'Association pour les droits de la communauté "gais" du Québec à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Cette semaine, le procureur de la CECM a soutenu que la plainte des "gais" ne tenait pas et qu'elle devait être rejetée en raison de l'article 20 de la Charte des droits et libertés de la personne, qui permet aux organismes d'éducation ou religieux de pratiquer certaines distinctions, qui ne sont pas réputées discriminatoires, si elles sont justifiées par le caractère religieux ou éducatif de l'institution.

Mais l'avocat de l'ADCGQ, Me Dida Berku, a répliqué que, dans le litige opposant les deux parties, la CECM ne devrait plus être considérée comme un organisme éducatif ou religieux, mais plutôt comme un simple locuteur de ses immeubles.

Une avant-première avait eu lieu, au début de l'été, alors que la Cour d'appel a accédé aux désirs exprimés par différents conseils du Barreau en restaurant, pour septembre dernier, le système du rôle permanent.

Les nouvelles règles de pratique font en sorte que les causes sont entendues selon l'ordre de réception par le greffier de certificats conjointement signés par les procureurs intéressés dans un litige qui manifestent leur intention de procéder. Un délai d'au moins cinquante jours est cependant exigé entre le moment de ce dépôt et le début d'une session de la Cour d'appel.

Au sujet de la rencontre de

Conseil de pastorale de la paroisse Saint-Yves Conférencier



Mgr Albert N'Dongmo

Les 18-19 et 20 novembre à 19h30
Thème: "Notre vie en Jésus-Christ"
Eglise Saint-Yves
2470, rue Triquet
Ste-Foy, Québec
Bienvenue à tous!
(ANN.)

lundi, un porte-parole du Jeune Barreau a révélé qu'un mini-mémoire était en préparation. Il y sera notamment question de la demande d'être dispensé du port de la toge à la Cour d'appel.

Dans un autre ordre d'idée, la Cour d'appel entreprendra, le 26 novembre, une session de deux semaines d'audience, au palais de justice de Québec.

Un total de 45 causes figurent au rôle. Au nombre des causes dites criminelles figure l'appel de M. Jean-Jules Drolet, de Sainte-Foy, con-

damné le 17 octobre dernier pour le meurtre de son père, M. Jean-Baptiste Drolet, décédé pendant la nuit du 15 au 16 janvier 1978.

Sur le plan civil, on verra apparaître le volumineux dossier dans lequel un groupe de citoyens du quartier Laurentien de Sainte-Foy poursuit la ville pour quelque \$7 millions. Le débat ne portera toutefois, à ce stade, que sur la contestation d'un jugement récemment rendu par la cour supérieure et ayant trait à la fourniture de précisions et à la production de documents.

Le rangement-travail
Pour mettre de l'ordre dans ses idées, le mur de rangement se fait aussi bureau. Pin naturel: \$550 (accessoires non-inclus) Chaise Birilla, chêne naturel et toile (naturel ou brun) \$59 international

Angle boulevard Hamel et Henri IV tel 871 2221



maxine coiffure

...une différence qui se voit!

Maintenant ouvert le lundi de 9h30 à 17h30
Egalement les jeudis et vendredis de 9h jusqu'à 20h30. Le samedi jusqu'à 17h
651-6885
Place Ste-Foy, Ste-Foy

MEUBLES EN MERISIER NON PEINT

CHAMBRE POUR ENFANT

LIT CAPITAINE 39" X 75"
MOD. ARMOIRE 58" X 18" X 16"
MOD. TABLETTE 12" X 42" X 8"
MOD. PUPITRE 29" X 24" X 16"
MOD. BUREAU 29" X 18" X 16"
MOD. ARMOIRE 29" X 18" X 16"
MOD. 2 TABLETTES 29" X 18" X 12"

SPECIAL: \$379⁹⁹

BAZAR CUMULUS

Bazar CUMULUS, 1106 rue St-Jean, (Vieux) Québec

BOURSES

de l'Enseignement supérieur (1980-1981)

Un candidat sur trois obtient une bourse*

Maitrise
600 bourses de 4 000\$: toutes disciplines y compris les sciences de l'administration (Concours B-1)

Doctorat
500 bourses de 6 000\$ (Concours B-2)

Recherches postdoctorales
20 bourses de 9 000\$ (Concours B-3)

« Jeunes Administrateurs »
L'équivalent de 50 bourses de 8 000\$
• maitrise en administration des affaires ou doctorat en administration à plein temps, bourse de 8 000\$ (Concours A-3)
• études à temps partiel — maitrise: 265\$ le crédit. — baccalauréat: 150\$ le crédit. (Concours A-6)

Echanges « Québec-Ontario »
Pour études au niveau de la maitrise, du doctorat ou recherches postdoctorales: 10 bourses de 6 000\$, 8 000\$ ou 12 000\$ (Concours C-1)

Arts
30 bourses d'études et de perfectionnement d'un montant maximum de 6 000\$
Ces bourses s'adressent aux artistes qui ont terminé leur formation de base qui ne sont pas considérés comme des professionnels (Concours B-4)

Transport
5 bourses de maitrise d'une valeur de 6 000\$ (Concours A-4)

Date limite d'inscription:
Le 31 janvier 1980 pour les nouvelles demandes et le 1er mars 1980 pour les renouvellements.
Annonce des résultats des concours: vers le 15 mai 1980.
On peut obtenir un formulaire de demande de bourse en s'adressant à:
• Direction générale de l'enseignement supérieur, Ministère de l'Éducation, 1035, rue de la Chevrotière, Québec G1R 5A5, Tél.: (418) 643-3862
ou
• Service aux étudiants des universités du Québec
• Directions régionales du ministère de l'Éducation du Québec
• Délégations et bureaux du Québec à l'étranger
* Moyenne approximative des deux dernières années

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'enseignement supérieur

GRIZZLY

VENTE de REOUVERTURE FOURRURES USAGÉES

300 manteaux remis à neuf
de \$75 à \$999

N.B.: Tous nos manteaux sont nettoyés et réparés.

GRIZZLY FOURRURES
Québec
778, rue St-Jean
525-4004

Depuis 10 ans, le spécialiste de la fourrure au Québec

Deux voleurs réussissent à s'enfuir avec \$5,000

Deux individus masqués et armés d'un revolver ont fait main basse sur une somme d'environ \$4,000 à \$5,000 hier soir vers 20h, à la Caisse populaire de Lévis de la Place Tanguay, située sur la route 132.

Malgré l'intervention rapide des forces policières de la Rive-Sud, les

deux voleurs ont réussi à prendre le large, en empruntant la route Kennedy puis l'autoroute vers le sud, selon les constatations des policiers de Lévis.

La Sûreté du Québec de Charny a prêté assistance dans l'opération 100 déclenchée par le sergent Maurice Carrier de Lévis.

A peu près en même temps, à Québec, deux bandits simulant le port d'une arme ont tenté de s'emparer de la recette du magasin Kresge de la rue Saint-Jean. Les voleurs ont fui en toute vitesse lorsqu'ils réalisèrent que la personne qu'ils avaient abordée n'était pas en possession de l'argent du magasin.

Un ouvrier meurt sous son tracteur à Saint-Urbain

Un accident de travail a fait une victime, hier matin, sur les limites forestières du séminaire de Québec, à Saint-Urbain, dans le comté de Charlevoix.

M. Paul-Émile Gravel, 47 ans, de Saint-Urbain, a été écrasé lorsque le tracteur qu'il conduisait a capoté à cause de la chaussée glissante.

Un adolescent de 15 ans, Richard Tremblay, fils de Florian Tremblay de

Québec, a succombé jeudi aux blessures qu'il avait subies la veille, lorsqu'il fut heurté par un camion, à l'intersection des rues de la Reine et Saint-Anselme.

PHIL LTEE, UN CHOIX CERTAIN



BIBLIOTHEQUE EN MELAMINE

Couleur chamois, avec BAR et deux sections à panneaux fermés.

\$510

phil

"Votre confort ça nous touche"

563, rte Trans-Canada
Lévis - G6V 1H5/833-0930

ROUTE 20
ST-DAVID
TRANS-CANADA 132
563

Mesrine fait de nouveau parler de lui

les vérités de la... police



par Guy DUBE

Jacques Mesrine, le gangster français qui s'est fait abattre par une meute de policiers de la région parisienne, va maintenir sa célébrité. En effet, aux deux livres déjà publiés sur cet homme de son vivant, ("L'instinct de mort" et "J'ai tant aimé Mesrine") s'ajoutera bientôt "Coupable d'être innocent", des éditions Stanké. Et je vous parie qu'on pourra visionner un long métrage sur ce tueur d'ici un an.



Voici une photo d'archives de Wilbert Coffin, pendu il y a 23 ans pour le meurtre d'un chasseur américain au nord de Gaspé.

Coffin

Le directeur du service de police de Québec, M. Jean-Charles Vanhoute, a bien hâte de pouvoir visionner le long métrage qu'achève de tourner le réalisateur Jean-Claude Labrecque sur la célèbre affaire Coffin. M. Vanhoute, du temps où il était inspecteur à la Sûreté du Québec, a enquêté personnellement sur Wilbert Coffin, en 1953. Il me racontait à ce sujet, l'été dernier: "Coffin est vraiment l'assassin des trois chasseurs américains, il n'y a pas de doute dans

mon esprit". Le film doit "sortir" à la fin d'avril prochain.

Ça coûte cher

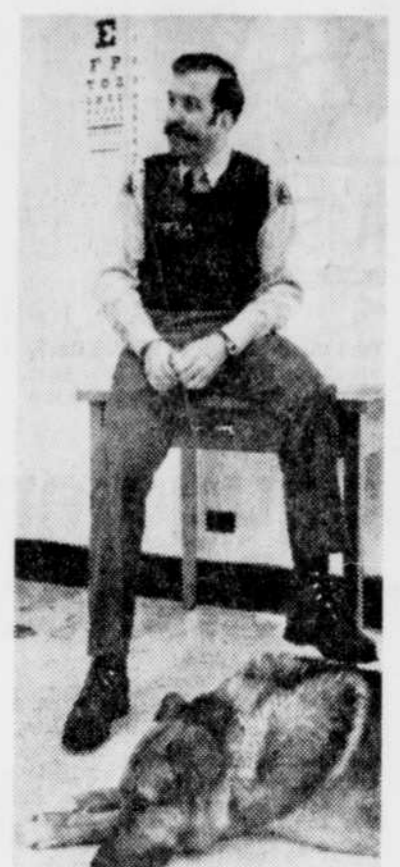
En 1967, selon le plus récent rapport d'activités du ministère québécois de la Justice, l'administration de la justice coûtait alors \$550,000 par année (25 pour 100 du budget total de la province). Aujourd'hui, elle coûte annuellement \$646,913,641, tous les corps policiers y compris! Quant aux effectifs (tous les policiers, employés de bureaux, fonctionnaires, gardiens de prison, avocats, juges, professionnels, etc.), ils sont de 30,509. Comme quoi le crime (sous-entendre la justice), en plus d'être un mal nécessaire, est payant pour certains mais coûte cher aux contribuables...

Bédard réfléchit

Le ministre Marc-André Bédard a les nerfs tendus, ces jours-ci. Il se demande, entre autres, s'il doit, oui ou non (ce n'est pas la question du référendum) apposer sa signature au bas des 150 plaintes formulées par la police de la CUM, concernant les danseuses nues qui contreviendraient à l'article 170 du code pénal canadien sur la nudité dans les endroits publics. Au Québec, il y a environ 700 danseuses qui se donnent ainsi en spectacle. Et dire que, pendant ce temps, les chaînes de télévision italiennes diffusent, à qui veut les voir, des films " pornos " sur le petit écran. Si Cicéron était à la place de Bédard, il dirait sûrement "Autres pays, autres moeurs", au lieu de "O tempora! o mores!"

"Un cheveu"

La première édition du roman "Un cheveu", du policier Gilles Doucet (Sûreté du Québec, détachement de Québec), est déjà épuisée un mois après son lancement, et une seconde édition est sous impression. "J'en suis déboussolé, je reçois des commandes de partout, même des commissions scolaires et des cégeps", m'a précisé l'auteur. L'agent Doucet entend publier deux autres romans policiers, en mai et septembre 1980, intitulés "Le samedi de la vie" et "Papa, t'arrives trop tard".



Fritz fidèlement couché au pied de son maître, l'agent André Bernier.

Le chien Fritz

Saviez-vous que le célèbre chien Fritz, de la Sûreté du Québec, est un des rares bergers allemands à avoir déjà couché à l'hôtel Reine-Élisabeth de Montréal? Son maître, l'agent André Bernier, me disait: "Ou veux-tu qu'il couche quand je m'en vais à l'extérieur de Québec? Il dort au pied de mon lit, dans tous les hôtels ou motels où j'arrête pour passer la nuit". Et gare à ceux qui oseront entrer dans la chambre sans frapper...! Fritz, qui commence à se faire vieux, achève l'entraînement d'un autre berger allemand, le jeune Shultz, qui prendra bientôt la relève.

Nous coiffons toutes les femmes...



le gang à PELCHAT

Oui Madame!

MARCEL PELCHAT
COIFFURE

Place Laurier, Québec - 651.34.34

ROBERT LAFORCE
opticien d'ordonnances
vous rappelle que sa succursale de la

POLYCLINIQUE VISION-SANTÉ CHAREST
située au 210, boul. Charest est
(face à la gare centrale d'autobus)

EST OUVERTE TOUS LES SOIRS JUSQU'À 21h ET MAINTENANT LE SAMEDI de 9h à 17h

- grand choix de montures
- des exclusivités
- verres de contact rigides, souples, permanents à port prolongé
- lunettes solaires de qualité
- laboratoire de taillage sur place pour service immédiat

Achetées par milliers directement à la source, sans intermédiaires, fabriquées dans nos propres ateliers,
NOS LUNETTES COUTENT MOINS CHER

Mississauga: les 12,000 derniers habitants regagnent leurs foyers

MISSISSAUGA (AFP) — Tout danger est définitivement écarté à Mississauga, où les douze mille personnes qui n'avaient pas encore pu regagner leurs domiciles ont été autorisées à le faire hier à 20h locales (01h GMT).

Ces personnes avaient été, il y a une semaine, les premières à être évacuées des abords immédiats du déraillement et de l'explosion du train

de 106 wagons de produits chimiques, survenus dans la zone semi-industrielle de Toronto.

Les autorités locales avaient retardé le retour de ces 12,000 derniers habitants, craignant de les laisser pénétrer dans une zone où l'absence de toute poche de chlore n'avait pas encore été confirmée hier après-midi par les services du ministère ontarien de l'Environnement.

Les responsables des opérations de secours souhaitaient aussi que le wagon citerne fissuré (dont on avait sous-évalué la contenance) ait pu être vidé par pompage de la majeure partie du chlore qu'il contenait.

A 17h30 locales (00h30 GMT) ce pompage était terminé et un camion arborant un panneau "chlore, en cas

d'incendie ne pas arroser avec de l'eau" faisait une sortie remarquée du site de l'accident.

Au cours des prochaines 24 heures, les spécialistes vont tenter de neutraliser les deux tonnes de chlore qui restent encore au fond du wagon citerne (en raison de son inclination sur le ballast) au moyen d'une solution caustique contenue dans un camion-citerne. Cette opération a été qualifiée de "sans danger" par le ministère ontarien de l'Environnement.

Enfin, les analyses des prélèvements d'air effectués dans la dernière zone interdite n'ont laissé apparaître que des "traces" de chlore. Cependant "des contrôles continueront d'être régulièrement effectués pendant plusieurs jours notamment en fonction de la direction du vent", a assuré le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry. Les épaves des wagons continueront la semaine prochaine d'être évacuées. La citerne de chlore fera pour sa part l'objet d'un transport spécial sur un convoyeur, en compagnie d'une citerne de matière caustique.

La dernière explosion entendue à Mississauga l'a été hier soir, une explosion...de joie: celle d'une centaine de personnes réunies au centre de coordination des secours de Mavis Road, où elles ont travaillé sans relâche depuis dimanche dernier à 900 mètres seulement du lieu du déraillement.



C'est dans les bras du chef de police de Peel, M. Doug Burrows, que le maire de Mississauga, Mme Hazel McCallion, est sortie des quartiers généraux de la police. L'autorisation venait d'être donnée aux derniers habitants de Mississauga de rentrer chez eux.

Baker promet le projet de loi fédéral pour bientôt

OTTAWA (d'après CP) — Le leader du gouvernement en Chambre, M. Walter Baker, a dit hier que le projet de loi concernant la mise en place de contrôles sévères pour régir le transport de matières dangereuses sera présenté aux Communes bientôt.

M. Baker a ajouté qu'il espérait que le projet de loi soit approuvé rapidement par les membres du Parlement à cause de l'effet de sensibilisation qu'a eu la semaine dernière le déraillement d'un train entraînant l'évacuation de 220,000 habitants de la région de Mississauga en Ontario.

Le leader voudrait que les débats en Chambre se fassent rapidement pour que le projet de loi soit déposé à un comité pour étude article par article. "Le cas de cette loi pourrait être réglé rapidement" a dit M. Baker aux journalistes.

Au cours d'une conférence de presse plus tôt cette semaine le premier ministre Joe Clark, a dit que le détail du projet de loi sera communiqué aux Communes. Mais il ne croit pas, et M. Baker l'a dit plus tard, que le gouvernement donnera l'avis formel

lundi pour que le projet de loi soit étudié dans l'immédiat.

Le ministre des Transports, M. Don Mazankowski, a révélé que le projet pourrait être présenté d'ici 10 jours. Le projet de loi doit être revu à la lumière du déraillement de Mississauga.

En conférence de presse, M. Clark a déclaré que le chlore et d'autres substances seront reconnues comme dangereuses dans le projet de loi. Leur transport sera permis mais contrôlé sévèrement.

McCallion fait le bilan

par Alain GERBIER lieu de Toronto.

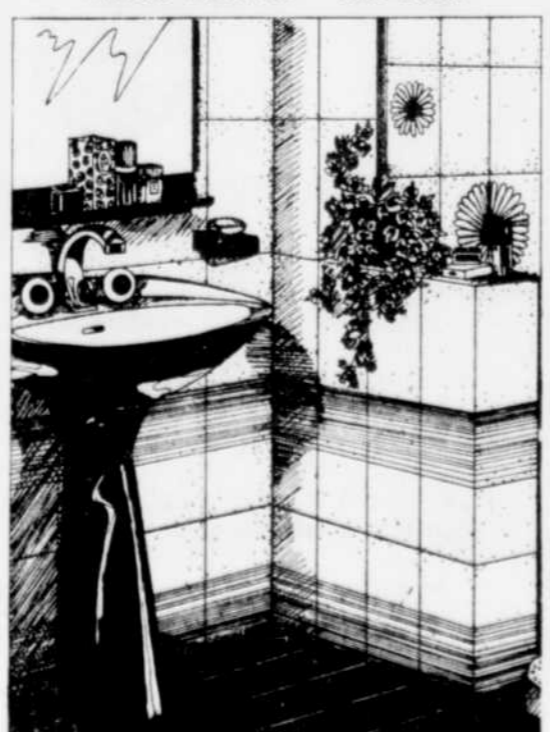
MISSISSAUGA, Ontario (AFP) — Mme Hazel McCallion, maire de Mississauga, a résumé hier soir, lorsque tous ses administrés eurent regagné leurs maisons, l'impression et la conviction générales laissées depuis l'accident ferroviaire survenu dimanche dernier dans la ban-

lieu de Toronto. "Avec l'explosion de plusieurs wagons de produits chimiques et l'évacuation d'un quart de million de personnes qui a été rendue nécessaire, a-t-elle dit, c'est notre train de convictions tranquilles sur notre capacité à contrôler en toutes circonstances des matières dangereuses qui a déraillé."

Ce qui aurait pu être une tragédie n'a fait aucune victime mais aura néanmoins provoqué le plus grand mouvement d'évacuation enregistré en Amérique du Nord (223,000 personnes, cinq fois plus que celui qui avait suivi en mars dernier l'accident de la centrale nucléaire américaine de Three Mile Island, en Pennsylvanie).

ENTRETIEN LAFLAMME
ENR.
NETTOYAGE A LA VAPEUR OU A PRESSION
TAPIS - MEUBLES - MURS - PLAFONDS - VITRES
RESIDENTIEL COMMERCIAL INDUSTRIEL
DEGATS D'EAU OU DE FUMEE
EXPLOSION DE FOURNAISE
ESTIMATION A DOMICILE
SERVICE 24 HRES
"COUVERT PAR ASSURANCES"
663-3419
45 COUBERTIN BEAUPORT

CLINIQUE D'OPTOMETRIE DE CHARLESBOURG
● Examen de la vue
● Choix de montures
● Lentille ophtalmique
● Lentille de contact
LÉONARD NOËL, B.A., O.D.
MARIE-FRANCE RIOUX, O.D.
8500, Henri Bourassa
Carrefour Charlesbourg
Suite 238 — 623-5409
ouvert 4 soirs

CERAMIQUE DECOR
IMPORTATEUR - DISTRIBUTEUR
4220, 3e Avenue ouest - 627-0122
Place Laurier - 653-2903

● La céramique, le choix par excellence en décoration moderne
● Variété de couleurs, textures et motifs
● Bains tourbillons JACUZZI
● Lavabos et baignoires Tenax, Kohler, Acanto

COURS de PIANO
● Programme spécial individuel
— d'improvisation — d'accompagnement — d'arrangement — de composition à partir des connaissances actuelles de l'élève.
● Pour enfants et débutants de tout âge
avec les "Règles Musicales Cournoyer" approuvées par le ministère de l'Éducation — Médaille d'or EUREKA 75
Salon Mondial des Inventions, Bruxelles, Belgique
ENDROIT: QUEBEC
ECOLE DE MUSIQUE COURNOYER LTEE
Tél.: 1(514) 653-4666

Les génies ne sont pas tous vaniteux.
Prenez-moi, par exemple.
(Moi)
Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!
6/36

MICHELLE L'ENCOIGNURE

Bahut 61" \$778
Huche 58" \$843
Reproduction Patardy No 130
Fin 17e siècle
1360, Notre-Dame, Ancienne-Lorette - 871-3121
Livraison gratuite par tout le Québec
Dépliant illustrant une partie de la collection de plus de 200 meubles disponible gratuitement sur demande.

SERVICE ESSENTIEL à la population
Appuyé par le groupe de recherche du **Dr Muller**
d'Allemagne, et approuvé par un consultant canadien, 20 ans de spécialité à votre service. Enfin, une solution à tous vos problèmes de cheveux, que ce soit: CHUTE, GRAS, PELLICULES, PSORIASIS, ETC.
Pour rendez-vous avec une spécialiste, MME SAMONNE PARENT, qui vous conseillera efficacement, téléphonez 522-5468 ou 837-9763.
TRAITEMENT CAPILLAIRE
C.P.S. & DR MULLER
625, ST-VALLIER OUEST, P.Q. G1R 1C5
● Aucun comptant requis
● Main-d'œuvre compétente
● Ouvrage garanti
SPECIALISTE EN RENOVATION INTERIEURE ET EXTERIEURE

Nous ferons votre SOUS-SOL
RÉNOVATION
ÉCOR de Québec Inc
ESTIMATION GRATUITE
188, av. Lamontagne, Québec 522-2084

GRATIS!
ATTRAYANTS
MACARONS
A L'EFFIGIE DE 5 SUPER-VEETTES DES DESSINS ANIMÉS: POPEYE, OLIVE, GLOUTON, BRUTUS ET PISTACHE
OFFRE EXCLUSIVE DANS LES 3 RESTAURANTS
POPEYE
"L'HOMME FORT DU HAMBURGER"
Tels qu'illustrés, ces jolis macarons sont munis d'une épingle de sécurité. Complétez votre collection en utilisant le coupon au bas de l'annonce. D'autres coupons seront publiés 21-24 novembre, dans Le Soleil. Ne manquez pas de les découper.

1 MACARON GRATUIT
AVEC UNE COMMANDE DE \$2 ET PLUS
1 COUPON PAR VISITE PAR PERSONNE
DANS LES 3 RESTAURANTS POPEYE
435, boul. Hamel - 3417, 1re Avenue - 1028, rue St-Jean
OFFRE VALIDE JUSQU'AU 15 DECEMBRE 1979

Grève à Hydro le 28

Quelque 12.000 employés d'Hydro-Québec déclencheront une grève générale illimitée mercredi le 28 novembre.

C'est ce qu'a fait savoir le comité de négociations des trois unités syndicales impliquées, hier, en rappelant que ses membres lui ont donné, à 77,6 pour 100, à la fin d'octobre, le mandat d'agir de la sorte.

Les porte-parole des trois unités — 5.000 employés de métiers, 5.000 employés de bureau et 1.600 techniciens — assurent cependant que les services essentiels seront respectés. Dans un communi-

que, M. Claude Morisseau affirme qu'il est clair, du point de vue syndical, que le gouvernement ne veut pas négocier.

Les employés d'Hydro-

Québec ne sont pas touchés par la loi 62 qui impose un moratoire aux syndiqués du secteur public et parapublic dans l'exercice de leurs moyens de pression, celle-ci

étant une société d'Etat.

Les négociations entre Hydro-Québec et ses employés syndiqués sont rompues depuis le 28 septembre.

MacDonald: Radio-Canada doit rester neutre

Ottawa (PC) — Le secrétaire d'Etat David MacDonald a déclaré, vendredi, que la société Radio-Canada (CBC) avait adopté une ap-

proche responsable envers le référendum au Québec en affirmant sa ferme intention de demeurer neutre. Cette déclaration du minis-

tre faisait suite à des inquiétudes émises au Sénat, mercredi, à l'effet que la position prise par le réseau CBC ne soit pas conforme à son mandat, qui est de contribuer à l'unité nationale.

Le sénateur Ernest Manning, un ex-premier ministre créditiste de l'Alberta, a affirmé au Sénat que "le réseau CBC essaie constamment de justifier ses requêtes pour des centaines de millions de dollars des fonds publics par le fait qu'il s'agit d'une grande institution canadienne qui consolide l'identité et l'unité du Canada".

Les objections de M. Manning furent reprises par plusieurs autres sénateurs, qui se sont dits d'avis que M. MacDonald devrait rappeler au président du réseau CBC, M. Al Johnson, la teneur de son mandat.

Syndicat
DE QUÉBEC

SALON ROMAIN SALON RO



ON ROMAIN SALON ROMAIN

PERMANENTE AUX PROTEINES

Après la grande popularité de notre dernier "Spécial permanente", nous avons décidé de vous l'offrir à nouveau. Profitez de ce spécial pour prendre la tête de la mode...

Reg. 35.00

Tél.: 529-7351

Spécial
18⁵⁰

Brushing inclus
Coupe en supplément

GLEMBY INTERNATIONAL

Valable tous les jours de la semaine, jusqu'au 30 novembre, à nos 3 Salons Romain: Mail St-Roch, Place Laurier et Place Fleur de Lys.

ASSOCIATION
DES DIRECTEURS
DE CRÉDIT



M. Guy Joron

L'Association des directeurs de crédit de Québec Inc vous avise que monsieur Guy Joron, ministre des Consommateurs, Cooperatives et Institutions financières, sera le conférencier invité lors du dîner mensuel qui aura lieu le mardi 20 novembre 1979, à 18 heures, au Motel Neptune, à Sainte-Foy. (ANN.)

dans le sens du poil

par Pierre MATHIEU

Capucine la pianiste

Ma chatte Capucine est très précieuse pour la compagnie de mes parents assez âgés et envers qui elle a des prévenances spéciales.

dehors et se fait promener en chaise roulante dans la maison.

Si on dit "la nappe, la nappe", elle sait que le repas approche et qu'elle n'a pas le droit de demeurer sur la table. Elle descend aussitôt.

Elle répond aussi à la demande de "couche, couche" pour se faire brosser et peigner.

Elle a déjà fait sa pratique de piano durant un certain temps. Elle y allait très délicatement, une note à la fois, avec les pattes de derrière sur le bord du banc. Nous avons tellement ri qu'elle n'ose plus y retourner, ou trouve l'apprentissage trop difficile.

Avec mon père, elle joue aux cartes. Elle s'amuse à déplacer avec sa queue touffue les cartes de son jeu de patience. Elle le suit partout

Pauline Dumas,
Trois-Pistoles.



Notre concours de photos représentant des animaux familiers pas comme les autres peut vous valoir un bon d'achat de \$200 à l'une des succursales du Québec Pet Shop (Place Lebourgné, Place Laurier et Jadis). Envoyez vos photos (noir et blanc) à Pierre Mathieu, Dans le sens du poil, Journal LE SOLEIL, 390 est, St-Valier, Québec, G1K 7J6.

L'édition spéciale

La revue annuelle de Dogs in Canada offre encore cette année un numéro spécial qui marie d'excellente façon l'utile et l'agréable.

Il est utile à cause de la liste des chenils où on peut trouver les 146 races reconnues par le Cercle canadien du chenil.

Il est agréable à cause des très belles photographies que les amateurs de chiens ne se lassent pas de regarder. Dans cette dernière édition, on présente, entre autres, des reproductions de peintures d'Alex Colville et des photographies (de chiots) de Normunds Berzins.

Dans l'édition 1979, on a droit à encore plus de caricatures où s'illustre le chien Belvedere.

Les abonnés à la revue reçoivent automatiquement ce numéro spécial, en plus des 12 autres numéros mensuels. L'abonnement annuel coûte \$9. Il faut écrire à Dogs in Canada, suite 500, 3 Church Street, Toronto, M5E 1M2.



Drogues

C'est bien connu, les drogues sont aussi utilisées dans les compétitions canines. Elles servent tantôt à rendre plus alerte, tantôt à calmer, selon le tempérament naturel du chien. Ça n'affecte pas le jugement sur la conformation de l'animal, mais le jugement sur le comportement du chien est rendu plus difficile.

Kinésithérapie

L'Institut de bioergonomie canine vient de s'ouvrir à Paris. Sans être un lieu de kinésithérapie pour chiens, ce centre est spécialisé dans le traitement mécanothérapie et électrothérapie des traumatismes des membres, ainsi que dans la mise en condition des chiens souffrant d'atrophie musculaire.

LE SOLEIL invite les AUTEURS QUEBÉCOIS à participer au

GRAND CONCOURS LITTÉRAIRE POPULAIRE 1979-1980

LA RELEVÉ DU ROMAN QUEBÉCOIS

"PRIX ROBERT CLICHE"

dans le cadre du



9^e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC

Le concours "LA RELEVÉ DU ROMAN QUEBÉCOIS" est ouvert à tous les hommes et femmes du Québec (16 ans révolus et plus, de citoyenneté canadienne), qui ne font pas partie des écrivains professionnels et dont les œuvres n'ont jamais été publiées. Ce concours favorise uniquement le genre littéraire "ROMAN" et ce, sous toutes ses formes.

Procurez-vous la copie complète des règlements et le formulaire d'inscription à l'adresse suivante:

"LA RELEVÉ DU ROMAN QUEBÉCOIS"
2750, Chemin Ste-Foy, bureau 216, Québec, Qué. G1V 1V6

ou au journal LE SOLEIL service de la Promotion
390, St-Valier est, Québec, Qué. C.P. 1547, G1K 7J6
ou dans la plupart des librairies

Les participants devront faire parvenir leur manuscrit par courrier recommandé au plus tard le 31 décembre 1979 à minuit, le cachet de la poste en faisant foi.

Flora n'a pas fait d'employés à Londres

TORONTO (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, a nié vendredi qu'elle avait récemment fait des employées à Londres au montant total de \$4.000.

Dans une lettre au ministre de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario, M. Larry Grossman, que ce dernier a lue à l'Assemblée législative d'Ontario, elle nie des allégations publiées par le Toronto Star et reprises par le Kingston Whig Standard.

"Non seulement, dit-elle, il est faux que j'aie fait des employées au montant de \$4.000, mais c'est impossible. Je n'ai pas \$4.000 à dépenser pour quoi que ce soit, et surtout pas pour des vêtements."

"Dans le passé, j'ai presque toujours acheté mes vêtements à Kingston et il en sera sûrement de même dans l'avenir."

ACTIVITÉ DE L'AMERICAN MARKETING ASSOCIATION CHAPITRE DE QUÉBEC



M. Georges Gauthier

SOUPER-CAUSERIE
DATE: le jeudi 19 novembre 1979
ENDROIT: Château Royale-Financière
3400, chemin Ste-Foy, P.Q. (503-5221)
CONFÉRENCIER INVITÉ:
Monsieur Georges Gauthier
Directeur de Marketing et Design
Cronique de Beauce Inc.
TITRE DE LA CONFÉRENCIE:
"Télex et une stratégie Marketing
qui ont agité"
COUT: Membre régulier \$10
Non-Membre \$12
RESERVATION:
Madame Boyer - Tél.: 683-8831
RECEPTION 17h30 — SOUPER 18h15
CONFÉRENCIE 18h15 (ANN.)



Le Safari de Simmons
invitant à tous les niveaux

Coussinez votre séjour à tous les niveaux. Les modules Safari s'empilent ou se détendent à votre main.

SUPER-SPECIAL

2 COINS
3 DROITS
1 POUF

\$1,499

2 COINS
2 DROITS
1 POUF

\$1,299

universdécor

3070, chemin St-Louis
Ste-Foy
Tél. 658-0664

Il faut repenser l'habitation hors des clichés

par Vianney DUCHESNE
envoyé spécial du Soleil

CHICOUTIMI — La nécessité de repenser l'habitation en dehors des clichés connus sur la densification et la maison traditionnelle semble acquise par l'ensemble des constructeurs. Cependant, ces derniers ne sont pas disposés à faire cavalier seul dans la recherche de la meil-

leure formule d'habitation de demain.

En effet, les membres de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, réunis en congrès à Chicoutimi, ont déploré l'absence de politique d'habitation du gouvernement québécois. Ils se montrent prêts à innover, mais ils voudraient au moins pouvoir compter sur certaines balises

qui les aideraient à mettre sur le marché un produit qui correspondrait aux besoins et aux goûts de la collectivité tout en étant conforme aux contraintes des années 1980.

La plupart des spécialistes qui ont participé aux ateliers d'hier, ont critiqué les méthodes de développement urbain des dernières décennies. Pour un, M. Jean Ouellet, architecte et urbaniste,

on a pratiquement manqué le bateau en construisant le pays d'après-guerre: un paysage trop souvent marqué par des écarts extrêmes dans l'utilisation du sol, allant de cinq à 500 logements à l'acre.

La maison individuelle est-elle appelée à disparaître complètement? M. Ouellet ne croit pas que cette vague teindra du jour au lendemain. Mais, il pense qu'on

verra cette clientèle se limiter à ceux qui peuvent en assumer les coûts et les contraintes de déplacement. Il prévoit en quelque sorte un retour à la trame urbaine d'il y a 50 ans alors que la ville se composait d'habitations diverses groupées dans des ensembles contigus de deux à quatre étages: maisons familiales contiguës ou en rangées, duplex et triplex. On y trouvait de tout pour tout le monde et en général y compris le travail et le commerce.

Selon ce spécialiste, il faudra concevoir de nouveaux types d'habitation adaptés aux contraintes et aux exigences de la vie d'aujourd'hui; peut-être dans des formes complexes, mais vraisemblablement moins sophistiquées qu'Habitat 67. Il souhaite aussi que l'on tire un meilleur parti de l'industrie de la préfabrication.

Les responsabilités

L'habitation implique plusieurs groupes d'intervenants et les constructeurs en savent quelque chose. Tout de même, face au défi à relever si on veut trouver les solutions appropriées, tous devront mettre l'épaule à la roue. M. Ouellet espère pour sa part que le gouvernement

local viendra à assumer une part plus active dans l'orientation du développement et à définir le cadre d'intervention favorable à la consolidation des entités communautaires et à la revitalisation des quartiers existants. Il doit être à même de juger des besoins d'ensemble du milieu et ne pas se limiter aux logements subventionnés gérés par l'office municipal.

Dans son rôle d'orientation, la municipalité doit évidemment disposer de ressources appropriées et des compétences voulues en urbanisme et en aménagement résidentiel. La forme d'intervention à envisager épieurera quelque peu sur la latitude d'action des investisseurs et des constructeurs, mais cela entre dans le cadre des défis auxquels ceux-ci ont à faire face, de dire M. Ouellet.

Le constructeur est aussi directement touché par les contraintes socio-économiques. Il aura donc à diversifier sa production et à s'intéresser à d'autres do-

maines comme la restauration. A ce sujet, M. Ouellet a rappelé qu'il s'agit là d'un marché sûr et continu qui s'inscrit dans le processus normal de vieillissement des villes. Il pourra s'engager dans la réalisation de projets mis sur pied par des organismes publics, coopératifs ou autres qui n'ont généralement pas le même degré d'efficacité au niveau de la production.

En raison du nouveau marché, le constructeur devra aussi améliorer ses procédés techniques et la qualité de son produit. La nature des projets à envisager aura pour effet de favoriser certains regroupements de petits entrepreneurs.

L'architecte pour sa part devra s'impliquer davantage. A titre d'exemple, dans la recherche d'une nouvelle forme d'habitation, de nouveaux procédés et dans la conception d'ensembles intégrés. La qualité de vie, la fonctionnalité, l'esthétique d'ensemble, le degré d'am-

biance sont à la base de ses préoccupations de souligner M. Ouellet.

De jeunes Québécois ont le goût de la GRC

OTTAWA (PC) — De nombreux Québécois veulent devenir membres de la Gendarmerie royale du Canada depuis que deux commissions d'enquête ont été créées afin d'enquêter sur les activités illégales de la police fédérale.

Pour la première fois, un grand nombre de jeunes se sont rendus compte de ce que nous sommes... et ils ont aimé ce qu'ils ont vu, a affirmé le commissaire de la GRC, M. Robert Simmonds, à l'issue d'une réunion du comité des affaires juridiques des Communes.

Libraires et disquaires plus visités que les musées

QUEBEC (PC) — Les Québécois fréquentent plus les endroits de distribution commerciale de biens culturels que les lieux de diffusion gratuite.

C'est ce qui ressort d'un sondage CROP commandé par le ministère des Affaires culturelles et auquel le ministre Denis Vaugeois a fait allusion la semaine dernière, lors du dépôt en deuxième lecture à l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'industrie du livre.

C'est ainsi que ce sondage, dont la Presse Canadienne a obtenu un résumé, révèle qu'au cours des 12 derniers mois, 52 pour 100 de la population s'est rendue dans une boutique d'artisanat, 50 pour 100 dans une librairie et 49 pour 100 chez un disquaire.

Les lieux dont la vocation est la diffusion des biens culturels connaissent toutefois une moins grande fréquentation. Les sites historiques n'ont, par exemple, été visités que par 30 pour 100 de la population au cours de 12 derniers mois. De plus, les bibliothèques publiques et les musées d'art furent ignorés par 77 pour 100 des Québécois.

Spectacles

Parmi les spectacles culturels, ce sont ceux de musique populaire et de chansonniers qui sont les plus fréquentés. Le pourcentage de Québécois qui ont assisté à de tels

spectacles est de 38 pour 100, soit la même proportion que celle qui a assisté à un événement sportif. Le sondage révèle aussi qu'une bonne proportion de la population (30 pour 100) a assisté l'an dernier à une pièce de théâtre. L'assistance à des concerts de musique classique est toutefois moins courante (14 pour 100).

Lecture

En ce qui a trait aux habitudes de lecture des Québécois, si les trois quarts de la population lisent régulièrement les journaux, seulement 56 pour 100 lisent des revues ou des livres de façon régulière. Parmi les lecteurs de revues, 61 pour 100 préfèrent celles portant sur l'actualité. Les revues spécialisées et scientifiques ne furent mentionnées que par une proportion très faible de lecteurs.

Les lecteurs de livres, quant à eux, lisent des romans dans une proportion de 71 pour 100. Par ailleurs, 62 pour 100 des lecteurs avouent être intéressés par des ouvrages spécialisés tels que les livres portant sur la bricolage, la cuisine, l'artisanat, etc. La poésie et la littérature classique obtiennent les faveurs de 31 pour 100 des lecteurs.

Le sondage démontre de plus que 71 pour 100 des lecteurs achètent leurs livres. Ils le font de préférence

dans une librairie (50 pour 100) plutôt que dans une tabagie ou un kiosque à journaux. Seulement 7 pour 100 des lecteurs commandent leurs livres par la poste ou par l'entremise d'un club de livres.

D'autre part, 26 pour 100 des lecteurs empruntent leurs livres plutôt que de les

acheter, soit à une bibliothèque publique (13 pour 100) soit à des parents ou à des amis, 10 pour 100. La faible fréquentation des bibliothèques publiques est particulièrement évidente dans la région de Québec qui se classe à ce chapitre au dernier rang parmi toutes les régions de la province. Cette ville manifeste toutefois un taux record d'assistance au théâtre, soit 44 pour 100.

(Annonce)

L'ail vous est salubre!

Vous avez probablement voulu découvrir les bénéfices naturels de manger l'ail, mais vous avez été hésitant à cause du goût et de l'odeur désagréable. Voici la solution!

LES PERLES D'AIL D'ADAMS originales sont le moyen propre pour bénéficier des qualités naturelles de l'ail sans odeur et sans goût, sous forme capsulaire. Depuis 36 ans, des milliers de capsules ont été vendues au Canada, prouvant ses mérites et son acceptation.

Essayez donc un paquet de PERLES D'AIL D'ADAMS originales, et voyez par vous-même comment ce mélange spécial à très grande efficacité peut vous bénéficier dans les saisons à venir. Notre nouveau produit de santé PERLES DE LECITHIN D'ADAMS sera bientôt disponible à votre pharmacie locale. ***

St. Michael's
Université catholique, coéducationnelle.

L'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat ès arts

COURS D'ANGLAIS
Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.

Ecrivez à:
INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

LIRE AVEC LA MAIN S'AVERE 4,7* FOIS PLUS RAPIDE

C'est un outil efficace: utilisez main et cerveau pour lire beaucoup plus rapidement. (Plus d'un million* de diplômés de l'Institut ont quintuplé leur vitesse de lecture et augmenté leur mémorisation de 11.4%).

FONCTIONNAIRES:
vous êtes très occupés, mais aussi dynamiques, votre temps est précieux: il existe sûrement quelques fonds cachés destinés au perfectionnement qui vous permettraient d'assister à nos cours et de déverger vos documents de travail, y compris les offres gouvernementales, en des temps records.
*Moyenne calculée sur nos premiers 1,000,000 de diplômés (15,000 Québécois).

AVANT TOUTE INSCRIPTION UN COURS D'INITIATION GRATUIT
Dates des cours d'initiation:
Samedi 17 nov. Salle 418, 4e étage
10h15 à 12h15 Hôtel Loews La Concorde
Mercredi 21 nov. Salle 410, 4e étage
17h15 à 19h15 Hôtel Loews La Concorde
Choisissez une heure et sans obligation, venez assister à cette démonstration.
UN PAS VERS LA HAUSSE DE LA PRODUCTIVITÉ EN LECTURE!

UNE SERIE INTENSIVE DE 4 COURS DE 4 HEURES CHACUNE UNE FOIS PAR SEMAINE
Début: Jeudi 22 nov. - 18h à 22h. Fin: Jeudi 13 décembre
Début: Samedi 24 nov. 9h à 13h. Fin: Samedi 15 décembre
Pour améliorer chacun des paramètres de l'efficacité: COMPREHENSION - CONCENTRATION - MEMORISATION - METHODOLOGIE - LECTURE RAPIDE

Pour réservations: (514) 844-1941 (frais virés) ou Loews Concorde: 642-2222
INSTITUT INTERNATIONAL DE LECTURE DYNAMIQUE
Le nouveau siège social Evelyn Wood International est au Québec.
Permis no 749633 (culture personnelle)

On ne s'est pas fait tirer l'oreille... pour offrir une sélection de dormeuses à diamant à

25% DE RABAIS
Pour un temps limité seulement

Pour tout dire, nous avons temporairement un surplus de nos dormeuses à diamant Birks. Nous en avons trop. Nous préférons donc faire profiter notre clientèle d'une économie de 25% plutôt que d'avoir à cacher leur beauté étincelante dans la noirceur d'une chambre torte jusqu'à ce que notre inventaire soit redressé!

Au rayon des diamants, on dit qu'il existe deux types de femmes: celles qui ont déjà des dormeuses à diamant et celles qui n'en ont pas, mais qui brûlent d'en avoir.

Ces dormeuses pour oreilles percées sont en or blanc ou jaune 14 ct.
Prix courants: de \$100 à \$5000.
EN SOLDE: de \$75 à \$3750.

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

16, DE LA FABRIQUE 692-3822 PLACE STE-FOY 653-4035

BIRKS
JOAILLIERS

DÉCOUVREZ L'OUTIL INDISPENSABLE À VOTRE CULTURE ET VOTRE DIVERTISSEMENT

864 pages
UNE VERITABLE ENCYCLOPEDIE ANNUELLE

almanach moderne 1980
\$3.50

AUTOMOBILE LES PETITS TRUCS ALIMENTATION
SPECTACLES INSOLITE SANTE

Pour toute question ou pour tout problème touchant l'assurance habitation ou automobile

Consultez le Centre d'information du BAC
Montréal 866-9801
En province (sans frais) 1-800-361-8220

EN VENTE PARTOUT

Je désire recevoir.....exemplaire(s) de l'Almanach Moderne 1980 au prix de \$3.50 chacun. Ci-inclus la somme de \$.....

Nom Adresse App.
Ville Comté Prov. Code postal

Postez votre chèque ou mandat poste à:
Télesol Inc.
(Section publications Eclair)
Case postale 1050,
Succursale Anjou
Montréal, (Qué.) H1K 4W2

Relations de travail

Les hôpitaux responsables du climat, selon Lazure

par Roger BELLEFEUILLE

Le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, est convaincu que bien des affrontements douloureux au moment des grandes négociations avec le Front commun syndical pourraient être éliminés, sinon atténués, si les administrateurs d'établissements de

santé et de services sociaux, dans le cadre de leur gestion quotidienne, s'appliquaient davantage à liquider les conflits et les accrochages avec leurs cadres et autres employés à mesure qu'ils éclatent. A cet égard, a-t-il poursuivi, le maintien d'un bon climat de relations de travail dans les hôpitaux et autres organismes de ce

réseau, est beaucoup plus du ressort des conseils d'administration et des directeurs généraux que de celui du gouvernement.

Le titulaire des Affaires sociales tenait ces propos vendredi, à la séance de clôture du 16e congrès annuel de l'Association des hôpitaux du Québec qui a réuni à Québec, pendant deux jours, près de mille participants.

Tout comme le climat de grève générale appréhendée avait envahi jusqu'à une certaine mesure les pensées des participants tout au moins hors des ateliers thématiques, le ministre des Affaires sociales ne pouvait éluder, devant cet auditoire directement impliqué par les retombées d'une grève possible, l'état des négociations.

Si plusieurs s'attendaient à des révélations inédites, le grand patron des Affaires sociales s'en est tenu, il va de soi, à ce sujet, à un message optimiste, laissant entrevoir la possibilité d'une entente au cours de la fin de semaine.

Cette rencontre de l'AHQP avait pour thème: "Les hôpitaux, entités autonomes ou éléments d'un réseau?" Pour ce qui est de l'autonomie des centres hospitaliers comme des autres établissements de ce réseau, le ministre Lazure a fait valoir qu'il peut y avoir perte d'autonomie, alors que l'Etat se doit d'intervenir lorsque se produit un déficit important.

Toutefois, au regard de la situation financière des centres hospitaliers qui ont dû se conformer à un plan de redressement budgétaire, M. Lazure a livré un bilan "satisfaisant".

Au 31 mars dernier, le déficit global de 102 hôpitaux impliqués, au départ de \$36.6 millions avait été réduit de \$17.6 millions, soit une résorption de 48.1 pour 100.

Santé mentale

D'autre part, le ministre des Affaires sociales a annoncé "officiellement" la mise sur pied, au niveau provincial, d'un service des programmes de santé mentale. Ce service sera sous la responsabilité du docteur Arthur Amyot, psychiatre au pavillon Albert-Prevost de Montréal.

Ce service, qui remplace à toutes

fins utiles un comité provincial de la psychiatrie au sein du ministère des Affaires sociales, comité décapité il y a quelques années, verra, entre autres

tâches, à veiller au succès et à l'efficacité de la décentralisation dans le secteur de la psychiatrie, en plus de maintenir la qualité professionnelle et

l'application des programmes de psychiatrie, tant dans les hôpitaux spécialisés que dans les départements psychiatriques des hôpitaux généraux.



Denis LAZURE

Le Soleil, Jean Vallières

Poursuite terminée dans la cause de Claude Fournier

par Raymond GAGNE
envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Coup de théâtre hier matin dans l'audition de la cause en appel de Claude Fournier, de Papineauville, assistant-chef de district à la Direction de la conservation de la faune pour la région de l'Outaouais.

Le procureur qui représente dans cette cause le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, lequel avait destitué le 11 septembre dernier Fournier et deux autres officiers de la conservation de la faune, en alléguant plusieurs motifs dont la gravité imposait, croyait-il, la destitution, a annoncé

dès la reprise des audiences hier à Montréal qu'il considérait sa preuve close de façon générale sous réserve toutefois de pouvoir présenter une contre-preuve si la poursuite jugeait à propos de le faire.

Ayant débuté jeudi, cette cause en appel est entendue par un tribunal de la Commission de la fonction publique que préside le commissaire Lise Beaudoin.

Il avait été prévu, lors de l'ajournement de jeudi, que le ministère public poursuivrait la présentation de sa preuve tout au cours de la journée de vendredi.

Or, un événement survenu peu avant la reprise de l'audition avait incité le procureur du ministère à

ne pas procéder plus avant.

La défense a donc pris acte du désistement conditionnel de la poursuite et demandé que les audiences soient ajournées à lundi prochain.

Ce que à quoi a immédiatement accédé le commissaire Lise Beaudoin.

Les causes de Réal Bergeron, assistant-chef de district de Val-d'Or, et de Alphonse Lavoie, chef de région à Montréal, destitués au même moment que Claude Fournier, devraient normalement être entendues, la première, au cours de la dernière semaine de novembre, à Val-d'Or, et la seconde, à Montréal, vers la mi-décembre.

La chambre d'enfant modulaire Zip.

En mélamine blanc ou beige. Poignées de plastique couleurs au choix. De gauche à droite: Bureau 2 tiroirs: \$125. Lit 39" - 72": \$189. Base bibliothèque: \$125. Bibliothèque: \$89. Secrétaire: \$119. Élément 3 tiroirs: \$145, etc. Autres grandeurs disponibles.

international

Angle boulevard Hamel et Henri IV tél.: 871-2221

TIMBRES GRATUITS
100 DIFFÉRENTS TIMBRES DU MONDE ENTIER

ODONTOMETRE 2' x 5'

En plus, liste de paquets et odontomètre gratuits. Cette magnifique collection vous est offerte afin de vous faire connaître nos approbations.

Inclure 25 cents pour frais de manutention.

100 TIMBRES CANADA	REG.
100 TIMBRES E.-U.	\$1.00
Special: deux pour \$1.25	\$1.00

CENTRE PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC INC.
296, DE LA COURONNE QUÉBEC 2, QUÉ., G1K 6E5
529-4412

EXPOSITION TIMBRES-MONNAIE

Achat et vente
Dimanche
le 18 novembre
de 10h00 à 17h00
Entrée libre

HOLIDAY INN
395, de la Couronne
Québec
Informations:
626-2634

Boutique

CADEAUX pour vous pour chez-vous pour elle pour lui pour eux

58, rue St-Pierre
(près de la côte de la Montagne)
694-0955

de 10h à 17h du mardi au samedi

ANGELE BLANCHARD
Docteur en Optométrie
653-1969

Sur rendez-vous le jour et le soir

Examen de la vue, rééducation visuelle, optique (verres de contact, lunettes).

CLINIQUE OPTOMETRIQUE STE-FOY
950, de Bourgogne, Ste-Foy
(Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois)

GRECO

Donair et Pizza

CA TOURNE A VOTRE PROFIT

Franchises disponibles

avec une compagnie nationale en pleine expansion pour la région de Québec.

Nous fournissons:

- plans et devis
- entraînement
- service de consultation
- service d'inspection
- etc.

Pour plus de renseignements, contactez
M. R.C. SAVAGE
Parc Samuel Holland
Edifice # 4, suite 1804
tél.: 683-7353

Au temps des Fêtes

EATON

Redécouvrez tous les plaisirs du temps des Fêtes chez Eaton

Décorations de Noël

Redécouvrez les joies d'une maison et d'un sapin qui prennent un air de rigodon avec toutes leurs belles décorations: guirlandes, couronnes, jeux de lumières, et... La Boutique des décorations de Noël, parce que tout brille et reluit au temps du temps des Fêtes.

La Ville des jouets

Redécouvrez vos joies d'enfant et vivez un fabuleux conte de fée devant des tablettes pleines des derniers arrivages du pôle-nord express! La Ville des jouets, une merveille qu'on ne trouve que chez Eaton.

Le cahier de Noël

Redécouvrez les joies du magasinage des Fêtes... sans sortir de la maison. Le cahier de Noël "Au temps du temps des Fêtes", c'est un cadeau de 164 pages remplies d'idées-cadeaux. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire au magasin Eaton.

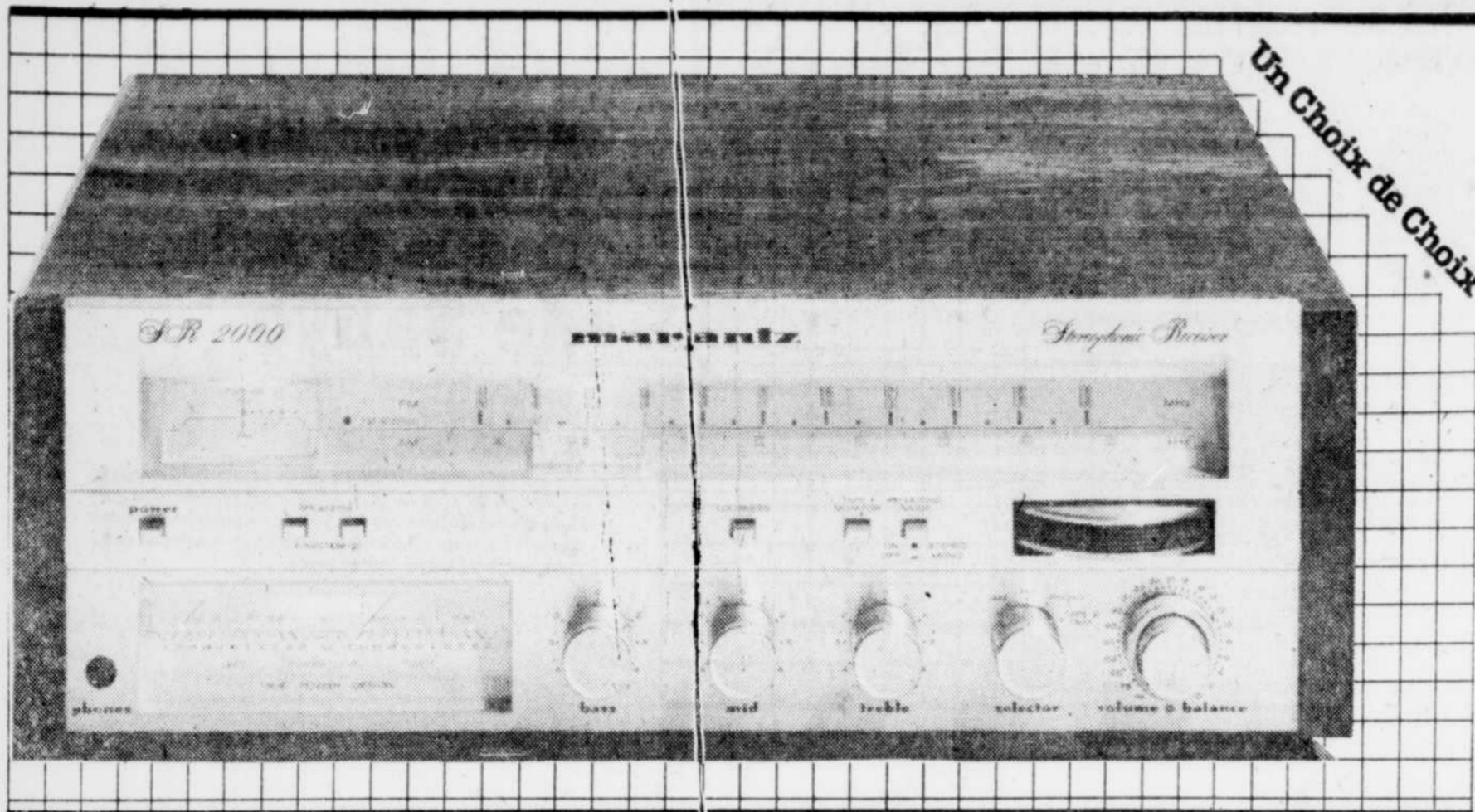
Les lettres au Père Noël

Redécouvrez la joie de les voir écrire au Père Noël et le plaisir, la surprise qu'ils auront quand celui-ci leur répondra. Vous pourrez poster leurs lettres d'enfants sages dans l'une des boîtes prévues à cet effet, au magasin Eaton.

Au temps du temps des Fêtes

EATON

N E I G E F O L E



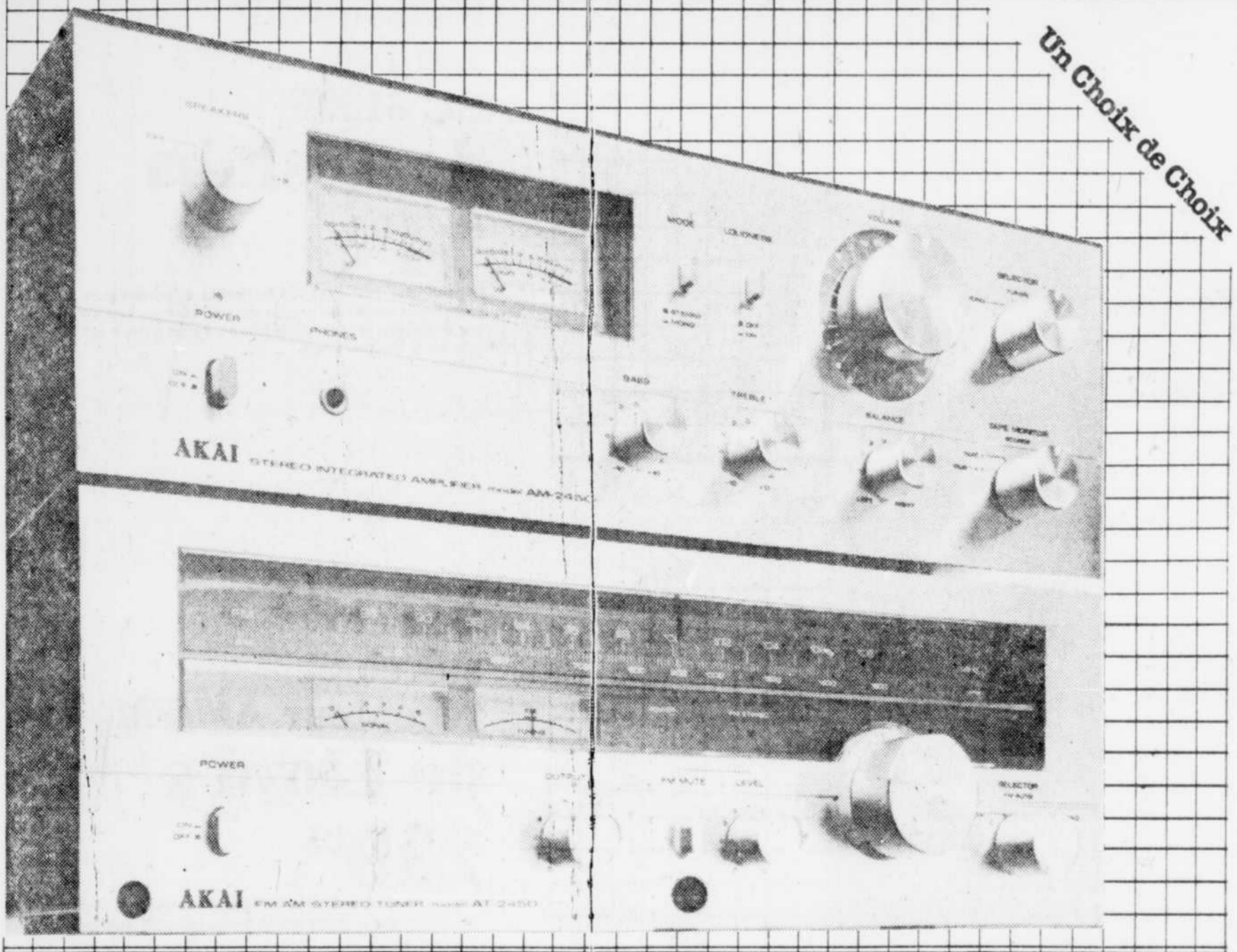
Un Choix de Choix

Marantz SR 2000P: une excellente performance

799⁹⁵
l'ens.

Le récepteur SR 2000 de Marantz comprend un syntonisateur AM/FM, un préamplificateur et un amplificateur de puissance. Il développe en tout 38 watts eff. par canal. Cette chaîne stéréo contient aussi une platine tourne-disque 6170 à entraînement direct et deux enceintes acoustiques Viking EATON à deux voies. D'autres modèles de chaînes stéréo Marantz sont offerts à partir de 499.95.

**Magnétophone à cassette Marantz
SD 1000** (non représenté)
Chargement frontal, 2 vitesses, système réducteur de bruit Dolby. **299⁹⁵** ch.



Un Choix de Choix

Pour définir la haute fidélité: l'ensemble Akai AM 2450P

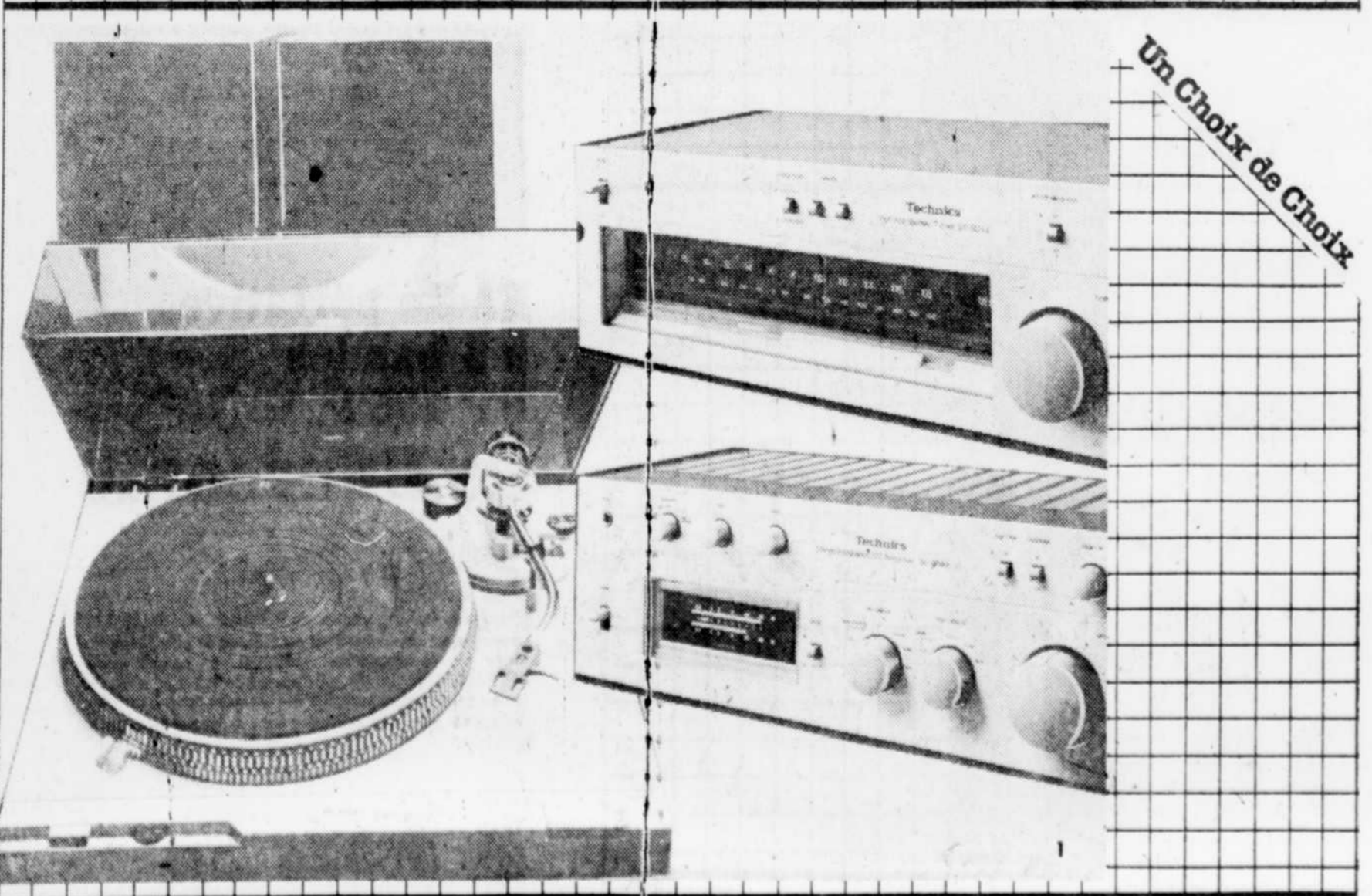
999⁹⁵
l'ens.

Cette chaîne stéréo Akai comprend: un amplificateur intégré AM 2450 de 45 watts eff. par canal et un syntonisateur AM/FM AT 2450 (la devanture offerte est chromé). La platine tourne-disque AP206 à entraînement direct, ainsi que deux enceintes acoustiques à trois voies Viking EATON SS 5815C complètent l'ensemble.

Chaîne stéréo Akai (non représentée)
Amplificateur AM 2350, 35 watts par canal, platine tourne-disque AP 100C et deux enceintes acoustiques à 2 voies de Viking EATON. **699.95** l'ens.

Magnétophone à bande Akai GX4000 D
(non représenté)
Trois têtes GX, possibilité d'enregistrement sur une ou trois pistes. Noir ou chromé. **599.95** ch.

Magnétophone à cassette Akai GX 704D
(non représenté)
Système stéréo 4 pistes, 2 bandes. Noir ou chromé. **299.95** ch.



Un Choix de Choix

Chaîne Stéréo "Silver Edition" de Technics

1,049⁹⁵
l'ens.

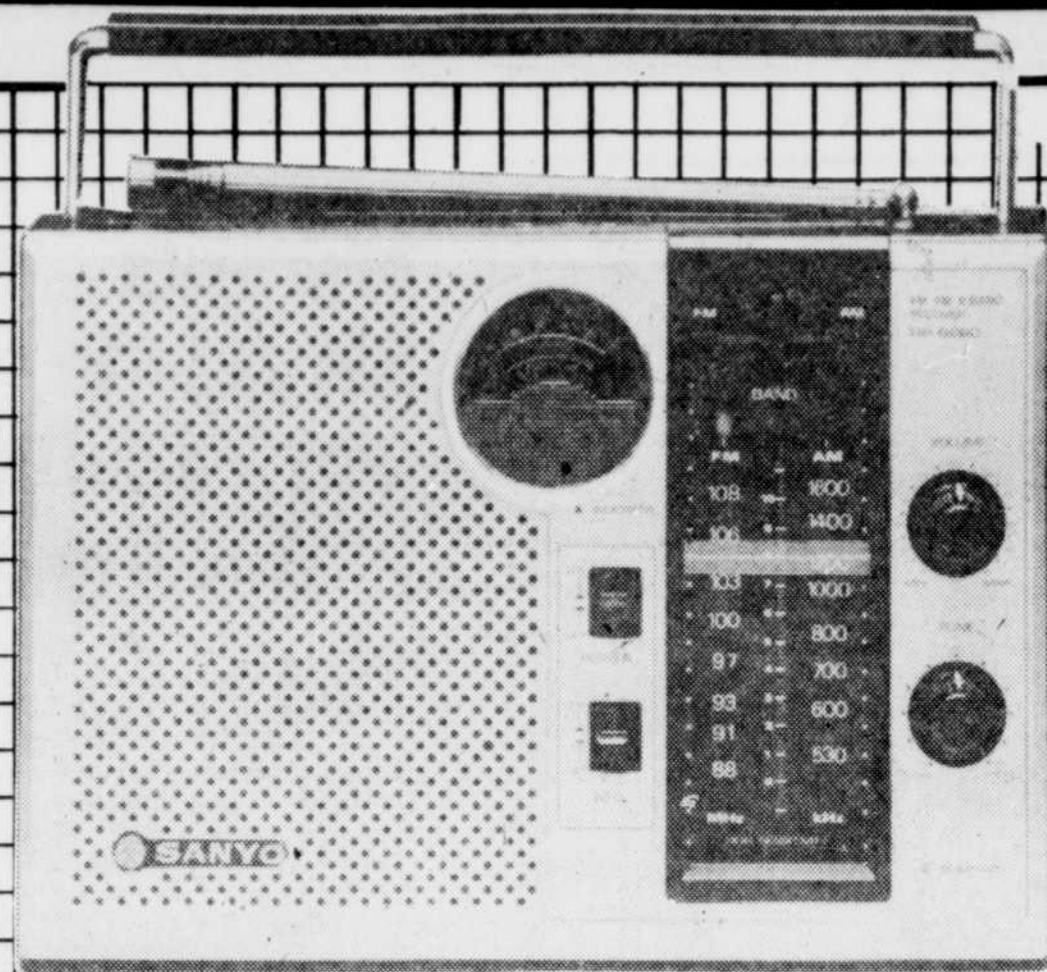
La chaîne "Silver Edition" se compose d'un amplificateur SU 8044, 38 watts par canal, système intégré d'alimentation par pile, d'un syntonisateur AM/FM modèle ST 8044, servo-verrouillage, 5 indicateurs LED et une platine tourne-disque à entraînement direct modèle SLD-2, un stroboscope lumineux et une cartouche magnétique. Enceintes acoustiques à 3 voies Viking EATON SS 5815C.

D'autres chaînes Technics sont aussi offertes à partir de **499.95**

**Magnétophone à cassette Technics
RS-MII** (non représenté)
Chargement frontal, décibel-mètre de type curseur fluorescent, système Dolby. **349.95** ch.

Venez ou téléphonez **653-9331**
Utilisez votre carte-comptable Eaton.
Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy (260)

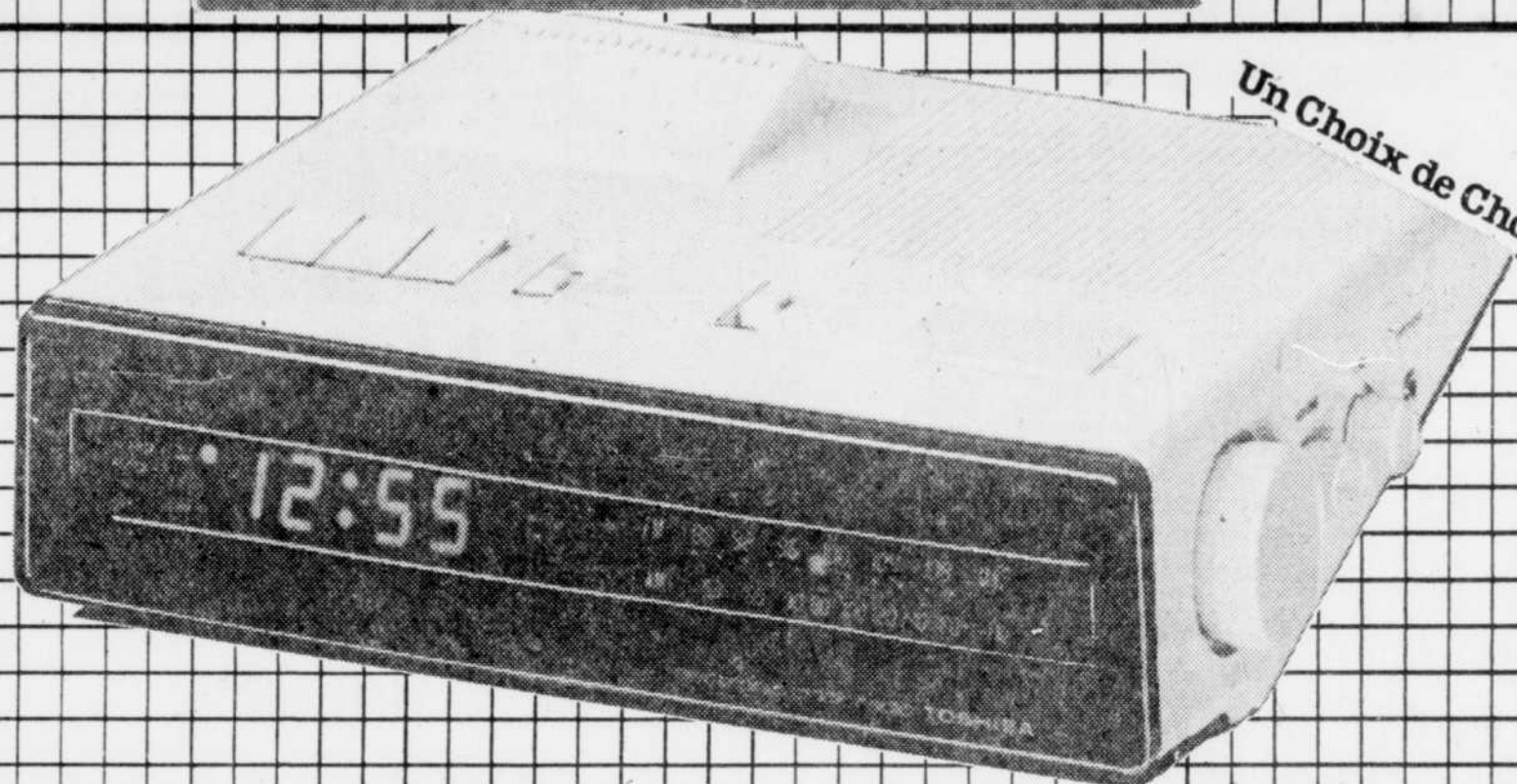
Au temps du temps des Fêtes

EATON**L E S A P I N S C I N T I L L A N T***Un Choix de Choix*

**Radio portative
AM/FM,
modèle RP 6260
de Sanyo**

59⁹⁵
ch.

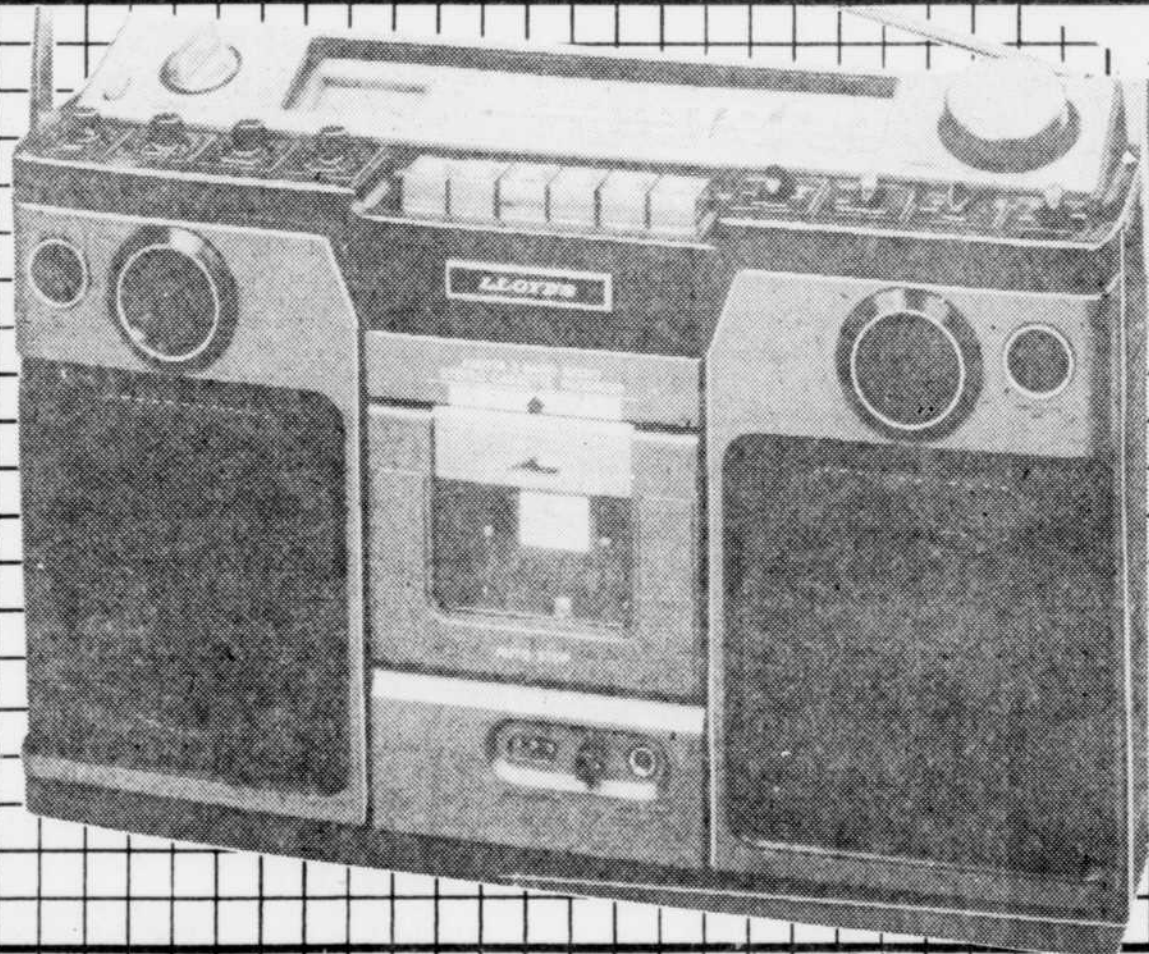
Ce modèle portatif AM/FM de Sanyo fonctionne sur courant continu ou à l'aide de piles. Le sélecteur possède un voyant lumineux qui s'allume lorsqu'il capte avec précision l'émission radio. La grande puissance de réception du modèle RP 6260 vous assure un signal clair et précis.

*Un Choix de Choix*

**Radio-réveil
AM/FM,
RC 8150F
de Toshiba**

74⁹⁵
ch.

Le prestigieux radio-réveil AM/FM Toshiba à lecture directe, vous réveille en musique ou à la sonnerie du réveil. Graduateur d'affichage et sélecteur de tonalité, touche à simple contact. Noir, blanc ou rouge.

*Un Choix de Choix*

**Cassettophone
stéréo et
récepteur AM/FM
de Lloyd's**

229⁹⁵
ch.

Puissant récepteur radio AM/FM/FM stéréo à cadran synthonisateur à verrier et lampe témoin stéréo. Lecteur/enregistreur de cassettes, répétition, pause, et compte-tours. Commandes rotatives de volumes, d'équilibre, des graves et des aigus. Prises pour micro et casque d'écoute, poignée, entrée et sortie de son. Modèle V167.

*Un Choix de Choix*

**Radio portative
à 5 bandes
RF 1350
de Panasonic**

299⁹⁵
ch.

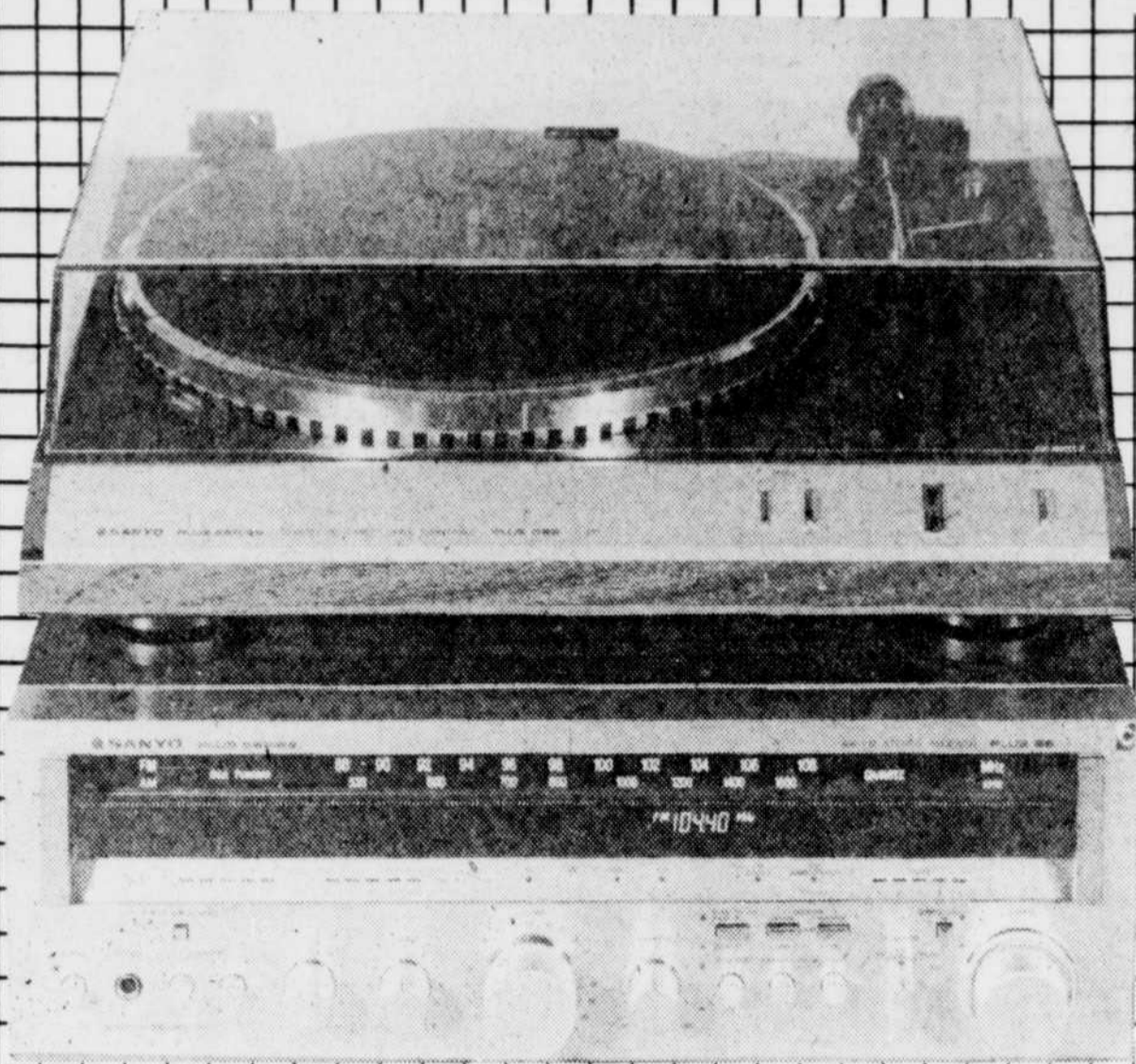
L'excellente radio portative de Panasonic modèle RF 1350 fonctionne sur courant continu ou à l'aide de piles. Réception locale ou internationale grâce à 5 bandes radio: AM/FM/SW1/SW2/SW3 qui couvrent de 1.6 à 30 MHz. Sélecteur de précision, contrôles des basses et des aigus. Haut-parleur de 12 cm (5"). Prises pour écouteur et haut-parleur extérieur.

Venez ou téléphonez 653-9331
Utilisez votre carte-comptable Eaton
Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy (260)

Au temps du temps des Fêtes

EATON

LES APIN SCINTILLANT



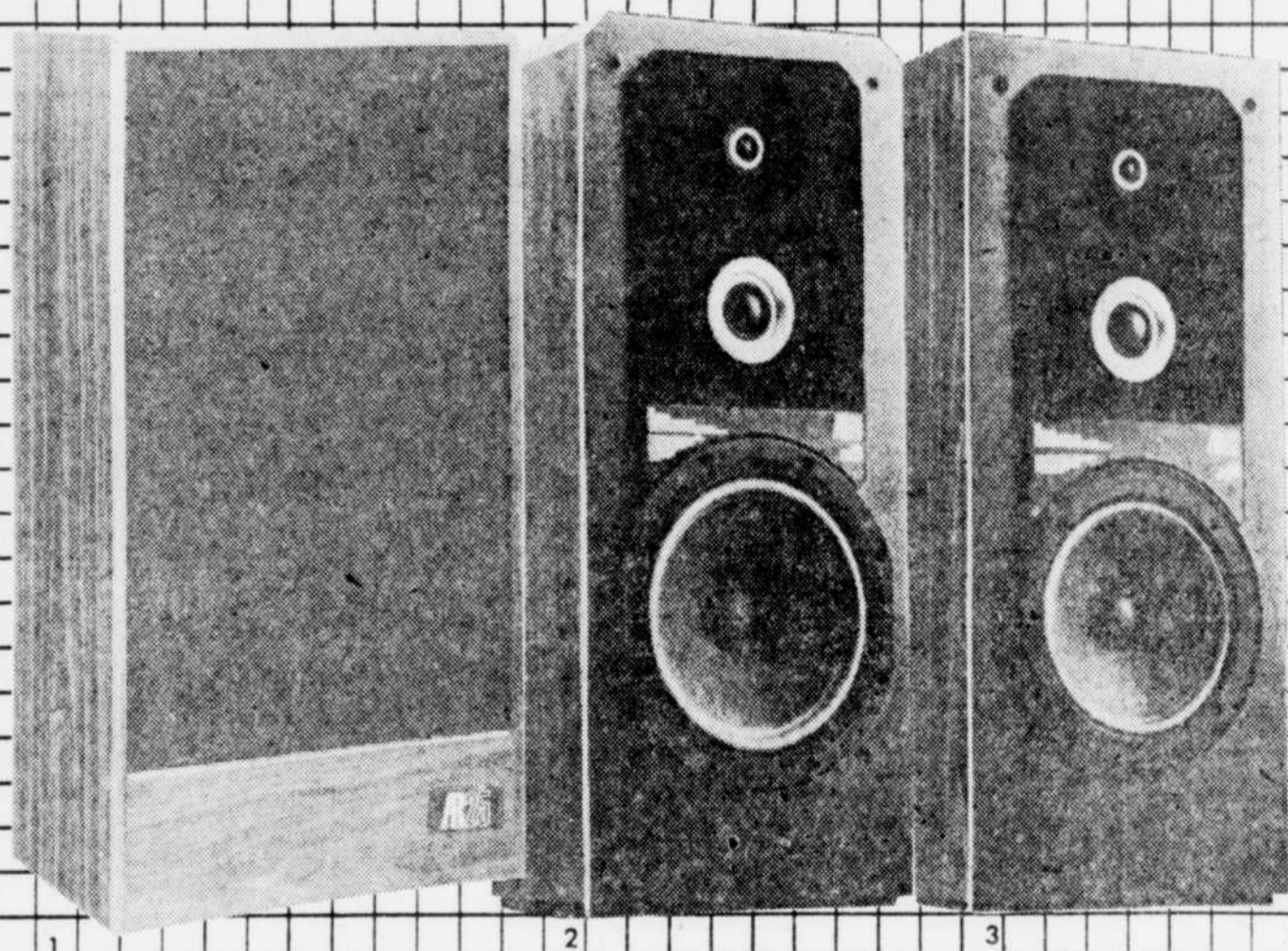
Un Choix de Choix

Sanyo: la technologie des années 80 1,049⁹⁵ l'ens.

Récepteur AM/FM stéréo avec syntonisateur à lecture directe. Le modèle "Plus 55" développe 55 watts eff. par canal il est accompagné de la platine tourne-disque semi-automatique Q 25. Elle est munie d'une clé de réduction de vitesse diminuant ainsi le pleurage et le scintillement. Les enceintes acoustiques à 3 voies Viking Eaton SS 5815 complètent la chaîne Sanyo Plus 55P.

Magnétophone à cassette Sanyo (non représenté)

Le modèle RD 5035 convient particulièrement bien à l'audiophile ayant un budget limité. Il est muni de toutes les caractéristiques qui font des appareils de Sanyo de bons placements. 299⁹⁵ ch.



Un Choix de Choix

AR à la fine pointe de la recherche acoustique

1— AR 25, enceintes acoustiques pouvant convenir aux amplificateurs de 100 watts. Interrupteur à 2 positions pour l'ajustement de la courbe de fréquence.

400⁰⁰ la paire

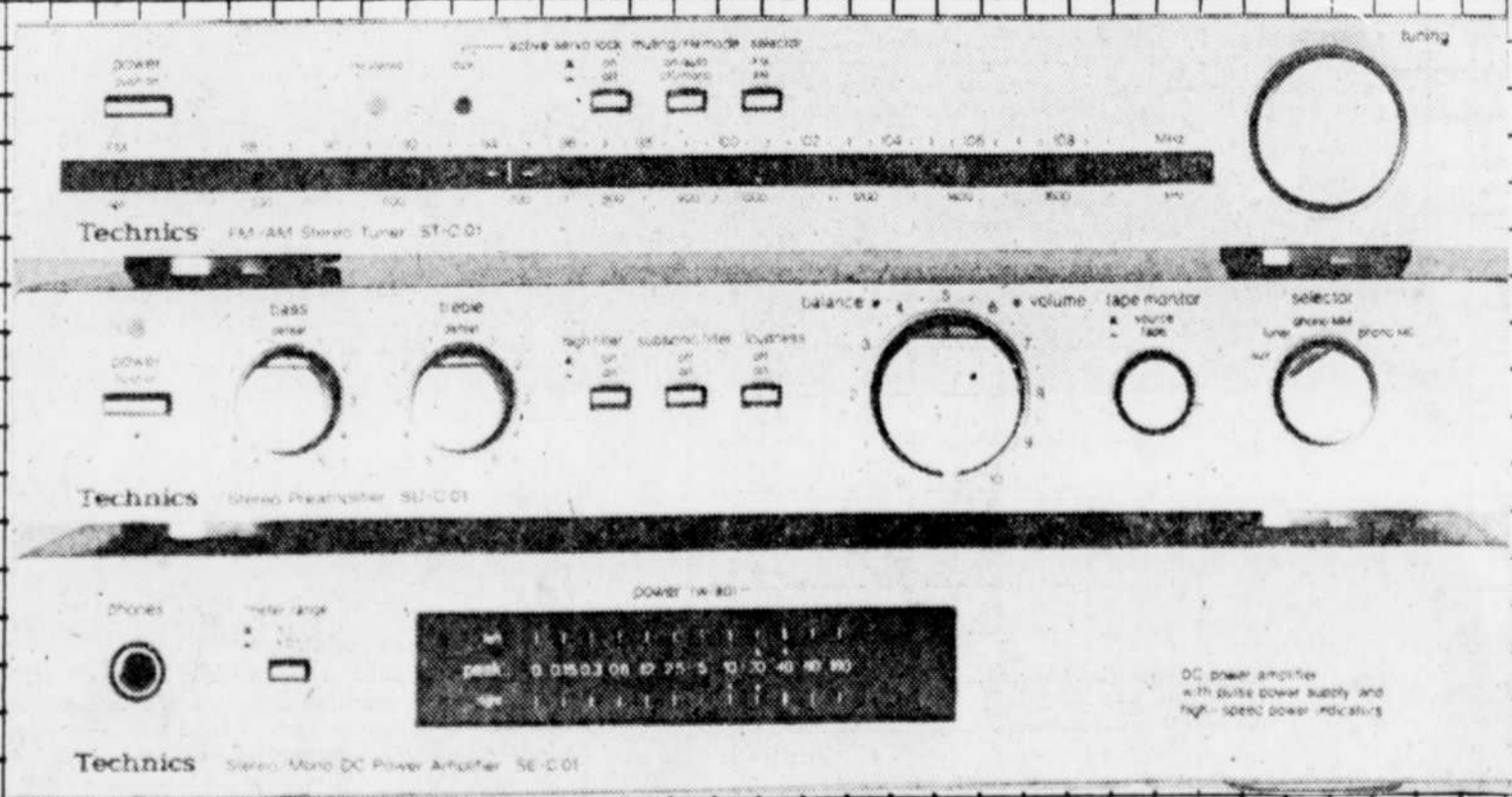
2— AR 91, enceintes acoustiques à 3 voies, haut-parleurs de 12" pour les graves.

1,200⁰⁰ la paire

3— AR 92, enceintes acoustiques à 3 voies, haut-parleur de 10" pour les graves.

1,000⁰⁰ la paire

Toutes les enceintes AR possèdent une garantie de 5 ans sur les pièces, la main-d'œuvre et les frais de transport à l'usine. Durant la semaine audio-vidéo venez rencontrer les représentants AR. Eaton Centre-ville seulement.



Un Choix de Choix

Technics "Compacte" un prix et une sonorité étonnante 1,595⁰⁰ l'ens.

Les éléments de la série "Compacte" de Technics, une conception originale de la forme et du volume. Cette chaîne comprend: l'amplificateur SU CO' d'une puissance de 40 watts eff. par canal, la distortion harmonique n'excédant pas 0,03%; le préamplificateur stéréo à étage de préamplification pour cellule à bobine mobile; le syntonisateur AM/FM stéréo avec diodes lumineuses et les enceintes acoustiques à 2 voies.

Magnétophone à cassette Technics RS M03 (non représenté)

Un élément de la série "Compacte", chargement frontal, diodes-témoin indiquant la puissance de crête.

569⁹⁵ ch.

Compensateur de fréquence Technics. (non représenté)

Commutateur de compensation permettant de comparer le signal original au signal compensé. Modèle SH 8010.

269⁹⁵ ch.

Venez ou téléphonez 653-9331
Utilisez votre carte-comptable Eaton
Eaton Place Ste-Foy, Ste-Foy (260)

EATON

Au temps du temps des Fêtes

LE S A P I N S C I N T I L L A N T

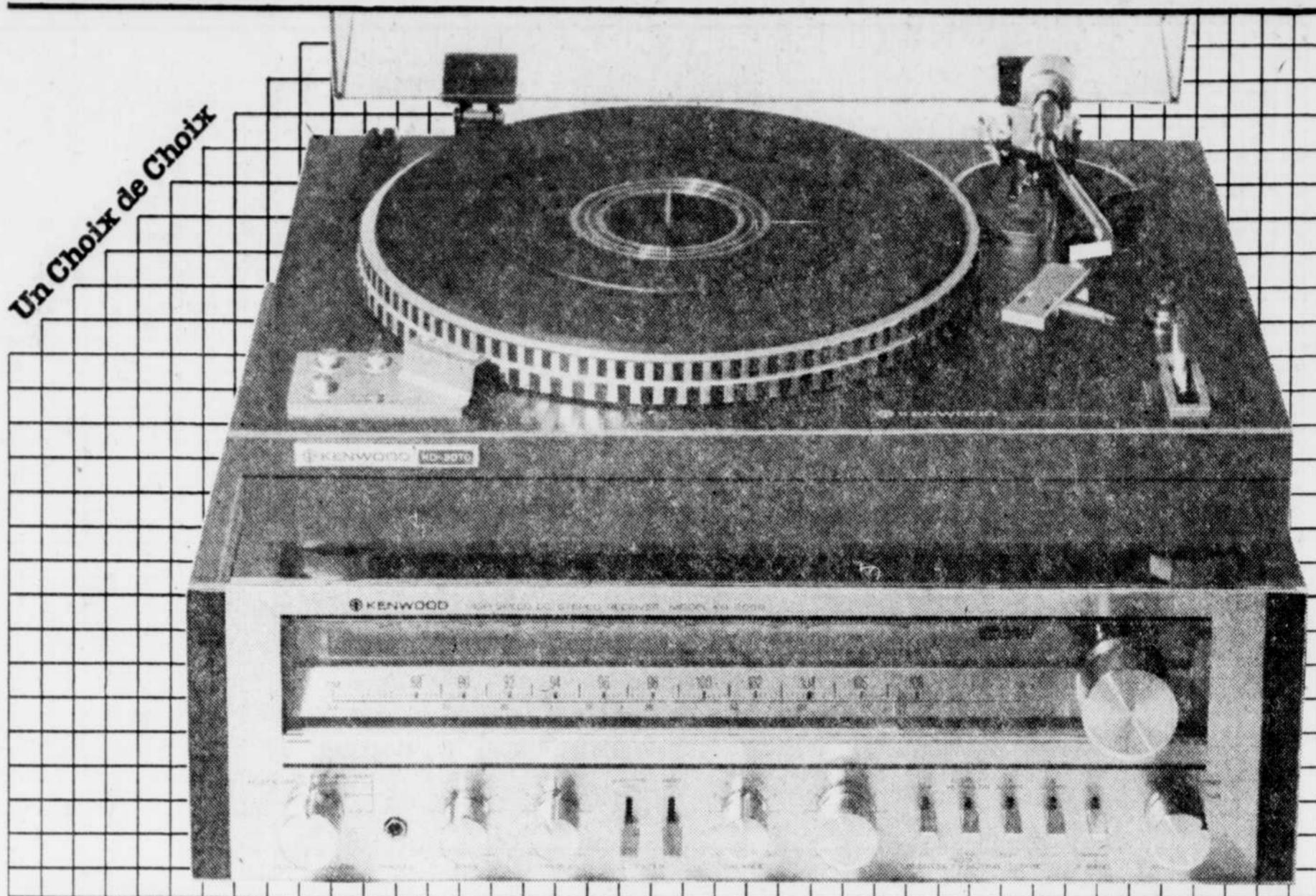
Kenwood pour l'audiophile exigeant

1,149⁹⁵ l'ens.

Kenwood présente sa chaîne stéréo haute-fidélité. Le récepteur stéréo KR 6050 offre une puissance continue de 60 watts eff. par canal. Il produit un niveau d'écoute élevé avec seulement 0.02% de distorsion harmonique. La platine tourne-disque automatique KD 3070 à entraînement par courroie et les enceintes acoustiques à trois voies Viking Eaton, modèle KR 6050P, complètent cette chaîne. Eaton offre aussi d'autres chaînes Kenwood à partir de

499.95

Un Choix de Choix



En harmonie avec l'avenir, Optonica

999⁹⁵ l'ens.

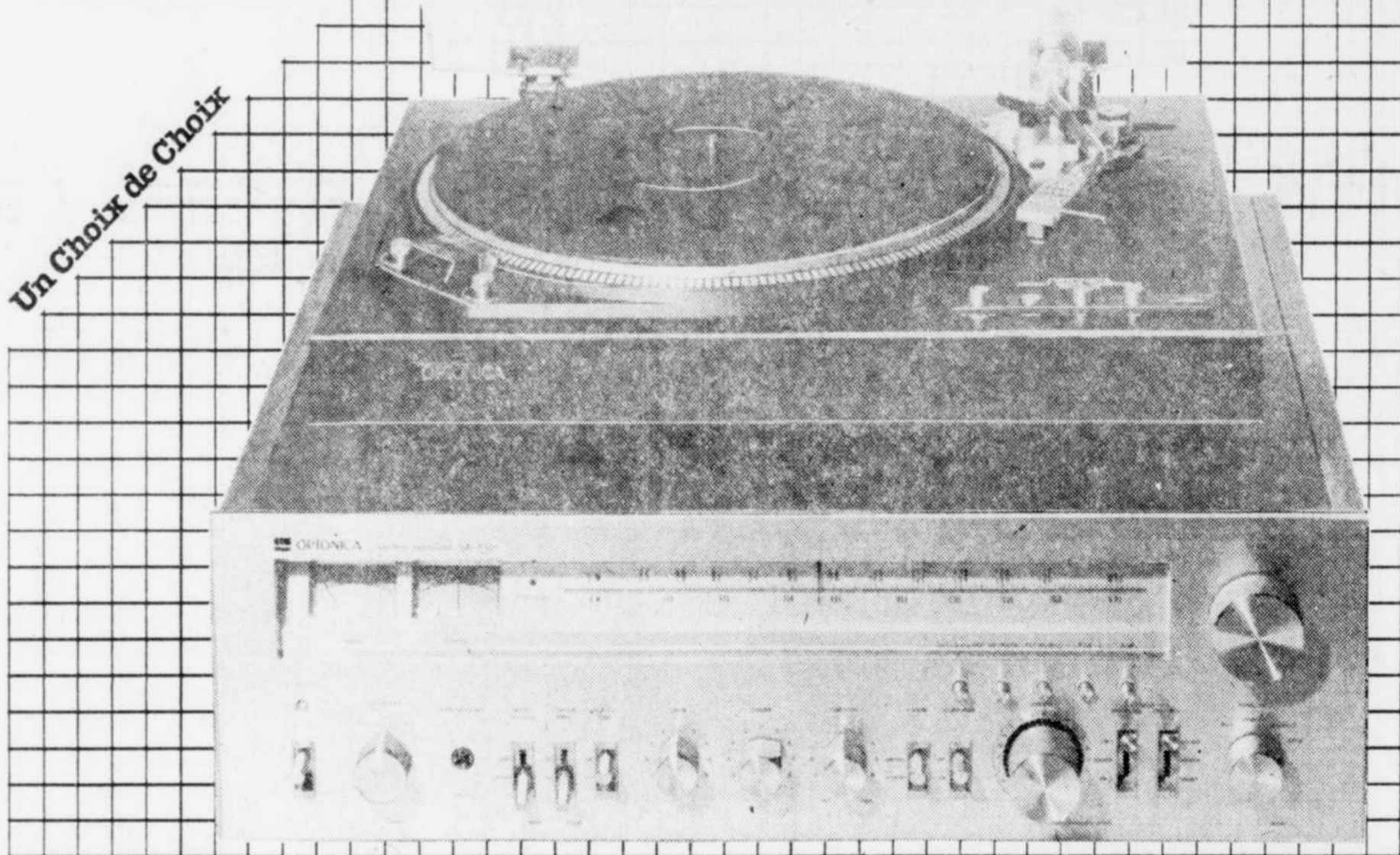
La chaîne stéréo Optonica est composée d'un récepteur stéréo Fm stéréo/AM/FM modèle SA 5151 de 85 watts eff. par canal. Il est aussi muni de l'exclusif calibrage d'émissions FM qui permet des retransmissions optimales. La platine tourne-disque entièrement automatique à entraînement par courroie RP 7205C et les enceintes acoustiques SS 5151 complètent la chaîne Optonica modèle 5151P.

Chaîne Optonica SA 5201P non représentée

Bien que moins puissante que la précédente, elle possède les mêmes caractéristiques. Récepteur stéréo 5201, 45 watts eff. par canal, platine tourne-disque Sanyo TP 535 et enceintes acoustiques Viking Eaton SS 5815C.

699.95 l'ens.

Un Choix de Choix



Toshiba SA 850P synonyme de haute puissance

1,495 l'ens.

Le récepteur stéréo Toshiba SA 850 produit 50 watts eff. par canal, il est équipé d'un syntonisateur de type syntoniseur numérique de grande précision avec 12 positions mémorisables. Avec la platine tourne-disque à entraînement direct Toshiba SR F770, la cartouche Shure, le servomoteur cc et l'indicateur de vitesse stroboscopique s'ajoutent les enceintes CS-FRX à 3 voies pour former la chaîne Toshiba SA 850P.

Eaton vous offre aussi d'autres modèles de chaînes Toshiba (non représentées).

La chaîne SA 725P, amplificateur de 25 watts
599.95 l'ens.

La chaîne SA 735P, amplificateur de 35 watts et support
999.95 l'ens.

La chaîne TAS 335, amplificateur de 45 watts et support
1,395 l'ens.

Venez ou téléphonez: 653-9331
Utilisez votre carte-comptable Eaton
Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy (260)

Un Choix de Choix

